CITÉ LIBRE

FÉVRIER 1955

SOMMAIRE

11

Quatre fois l'an

50 cents le numéro

Cité libre

Rédaction: 84, rue McCulloch, Montréal.

Administration: C.P. 10, Station Delorimier

Montréal (34), P.Q., Canada.

Numéro 11 Février 1955

Dialogue sur un suicide

La cellule n'est pas blanche, comme dans les livres, mais d'une couleur jaunâtre indéfinissable, assez propre aux établissements religieux de notre pays. Les boiseries sont enduites d'un vernis brun qui "imite" les veines du vrai bois.

La pièce est rectangulaire: deux murs étroits aux deux bouts, l'un percé d'une porte, l'autre d'une fenêtre. Un lit de fer, une table de bois blanc chargée de livres et de brochures. Une petite bibliothèque tournante.

Au fond, près de la fenêtre, une chaise à berceaux dans laquelle se trouve assis LE MOINE qui termine la lecture des petites heures de son bréviaire. Debout près de la table, feuilletant une brochure, LE JOURNALISTE attend, sans impatience.

LE MOINE lit encore quelques minutes puis referme son bréviaire, bouge encore les lèvres et fait le signe de la Croix.

LE MOINE

Quelle curieuse idée! A dix heures du matin. Etes-vous tombé en chômage?

LE JOURNALISTE

Je dois comprendre que je vous importune?

LE MOINE

Ne faites pas l'imbécile. Vous savez très bien que mes matinées sont libres. C'est quand vous me faites veiller jusqu'aux petites heures que vous me dérangez. Et pourtant je ne m'en plains pas. Mais qu'est-ce que vous attendez pour vous asseoir?

LE JOURNALISTE

Oh!... rien. (Il s'assoit) Je tenais à vous voir seul. — Mais ne prenez pas votre air de confession, je n'ai pas péché.

LE MOINE

Vous êtes cruel. Est-ce que vraiment j'ai un air de confession?

LE JOURNALISTE

Oui, souvent.

LE MOINE

J'en prends note. Et maintenant, au fait... s'il y en a un.

LE JOURNALISTE

Il y en a un. Vous l'auriez connu, du reste, sans ma visite: Delfaud s'est suicidé cette nuit.

(LE MOINE regarde fixement LE JOURNALISTE dans les yeux. Le regard dure quelques secondes. Puis, toujours sans broncher, LE MOINE baisse la tête et regarde longuement sa main droite qui est posée sur son genou, tenant le bréviaire.)

LE JOURNALISTE

(Après un moment) Vous comprenez pourquoi je suis ici...

LE MOINE

En ce moment, je ne comprends rien du tout.

LE JOURNALISTE

(Un temps) Vous connaissiez Jean Delfaud?

LE MOINE

Non, par vous seulement et pour l'avoir croisé une fois dans la rue. Mais maintenant, il me semble que je l'ai bien connu.

(Il se fait un silence entre les deux hommes).

LE JOURNALISTE

Je vous suis reconnaissant de ne pas me demander les détails. A la boîte d'où je sors, l'affaire tournait en potins. C'est un peu dégoûtant, vous ne trouvez pas?

LE MOINE

Les tragédies de cette espèce révèlent les âmes de concierge. Il n'y a pas là de quoi s'étonner. (Un temps) Je comprends de moins en moins ce que vous venez faire ici.

LE JOURNALISTE

C'est peut-être que moi aussi j'ai une âme de concierge et que je m'en défends. De peur de trop parler... ou de trop écouter les autres, j'ai voulu savoir ce que *vous* auriez à dire. Je suis venu vous tenter. (Un silence) Vous savez ce qui m'est revenu à l'esprit, quand on m'a annoncé la nouvelle? Notre discussion de l'autre soir sur la possibilité de vivre en ce pays quand on n'a pas la foi.

LE MOINE

Ce n'est pas votre problème que je sache...?

LE JOURNALISTE

Non. Mais c'était peut-être le sien. (Un temps) Je vous disais, rappelez-vous, que les contraintes extérieures, les censures et les embêtements ne sont rien auprès des angoisses intimes. Je pensais souvent à Delfaud, à ses révoltes, à la façon entière dont il rejetait notre morale. Il me semble que, sans l'avoir alors soupçonné, j'ai marché à côté de ce geste qu'il vient de poser. La nouvelle me bouleverse; elle ne m'étonne pas...

LE MOINE

Mais... pourquoi êtes-vous ici?

LE JOURNALISTE

Je vous l'ai dit, je suis venu vous tenter. Je vous reprochais l'autre soir de philosopher dans l'abstrait...

LE MOINE

Et vous croyez que je vais vaticiner maintenant sur le cadavre de votre ami? Il faudrait que je ne sache pas prier...

LE JOURNALISTE

Essayer de comprendre, n'est-ce pas aussi une prière? Pour moi, c'est la seule possible aujourd'hui, je l'avoue... J'ai voulu la faire avec vous.

LE MOINE

Je ne suis pas certain que vous ayez raison. En ce moment, je n'ai pas le moindre désir de comprendre. Seulement l'envie de prier, de prier bêtement, avec des formules. Si je n'avais pas senti en vous ce refus, avant même que vous ne le confessiez, je

vous aurais proposé de dire avec moi le *De profondis*. Nous est-il demandé de comprendre ou d'accompagner votre ami? Nous ne pouvons plus rien d'autre pour lui...

LE JOURNALISTE

Pourtant, c'est à lui que je pense, il me semble, quand je songe à certains amis qui le suivront peut-être, à moins que quelqu'un ne comprenne à temps: moi, vous, un autre...

Sourtout, ne me dites pas qu'il faut prendre du recul, remettre à plus tard. C'est ce matin que vous et moi vivons cet événement; ce matin nous ménage un état d'esprit qui ne reviendra plus. Je ne parle pas d'une émotion: je parle d'une certaine pureté devant le fait. Dans une semaine, le suicide de Delfaud sera un suicide entre mille. Le plus plat de vos commentaires ou des miens pourra me suffire. Il faut répondre tout de suite.

LE MOINE

Vous ne serez jamais qu'un homme d'action si vous croyez qu'on peut violenter ainsi la pensée...

LE JOURNALISTE

Non pas la pensée: le penseur. C'est différent. Pourquoi Delfaud s'est-il suicidé, Père? Et quelle est notre part à son acte?

LE MOINE

Notre part?

LE JOURNALISTE

Oui, la nôtre. Nous croyons, vous et moi, que l'homme ne se sauve jamais seul. Et quand il se perd?

LE MOINE

De quel salut parlez-vous et de quelle perte? Delfaud vient de franchir un seuil que notre jugement n'a pas le droit de traverser. Au delà, c'est la grande pitié de Dieu qui l'accompagne, seule, comme elle nous accompagnera, vous et moi, quelle que soit notre mort.

LE JOURNALISTE

Ce que j'en dis reste en deçà. Mais le mystère n'empêche pas l'horreur du suicide, n'est-ce pas? S'il faut échapper au pharisaïsme d'une vertueuse réprobation, il ne faut pas non plus noyer tout sursaut humain dans des explications pieuses sur la volonté de Dieu! Un garçon qui, en pleine promesse de vie, se flambe la cervelle, c'est un défi pour l'intelligence... et peut-être aussi pour la foi... pour la mienne en tous cas.

LE MOINE

Pour l'intelligence, c'est le défi de l'absurde. Je crains que vous n'ayez pas réfléchi à cet aspect du suicide.

LE JOURNALISTE

Pourquoi le craignez-vous?

LE MOINE

Parce que vous semblez à la recherche d'une explication raisonnable, d'un motif qui justifie.

LE JOURNALISTE

Vous ne croyez pas qu'il en faut un chez celui qui pose ce geste? Pour lui, il existe une équation dont le suicide est l'un des termes. Je cherche l'autre...

LE MOINE

Votre erreur consiste à le chercher dans votre esprit. Nous ne sommes plus ici en morale mais en médecine. L'homme qui s'enlève la vie plonge dans l'absurde. Et ce plongeon révèle qu'il ne s'agit plus alors d'un homme vivant. Il faut être déjà mort pour s'ôter la vie, sans quoi l'instinct primaire de conservation vous arrêterait au bord du geste.

Hors de très rares exceptions, celui qui se suicide est un homme malade, désintégré, détruit par l'angoisse ou le désespoir.

LE JOURNALISTE

Vous avez sans doute raison. Mais qu'explique-t-elle, cette maladie, si nous ne l'expliquons pas elle-même?

Pour ma part, je ne saurais me satisfaire des explications cliniques. Je sais trop comme elles sont abstraites et fragmentaires. Le médecin écrit sur l'acte de décès: *perforation du cerveau par un corps étranger*. Nous voilà bien avancés, dit le psychiatre, et il ajoute: *psychose à caractère obsessionnel*. — C'est nous, cette fois, qui ne sommes pas satisfaits. Nous voulons, à notre tour, ajouter autre chose.

Delfaud n'avait pas trente ans. Il resplendissait de santé physique, il débordait de talent. Il était aimé. Il avait des copains, des amis. Il ne manquait de rien. Tout son avenir était devant lui. Et voilà que...

LE MOINE

Ne dites pas toutes ces choses avec l'air de me contredire.

Vous savez bien que je vous suis. Je crains seulement que vous n'attribuiez vous-même, un peu courtement, des motifs trop simples à un geste aussi complexe. — Et quelle relation voulez-vous faire avec nos propos de l'autre soir?

LE JOURNALISTE

Disons qu'il ne s'agit pas d'un motif mais d'une circonstance. Vous savez que Delfaud n'avait pas la foi. Je crois même qu'il ne l'a jamais eue.

LE MOINE

Pourtant, sa famille...?

LE JOURNALISTE

Oui, de braves bourgeois qui mourront avec les sacrements de l'Eglise, sans aucun doute. Mais on dirait que dans une certaine bourgeoisie, la foi ne passe plus d'une génération à l'autre. L'héritage est là mais les héritiers négligent de le recueillir.

LE MOINE

Vous ne dites pas tout. Ce n'est pas la foi qu'on lègue alors mais une forme de sensibilité religieuse fort mêlée de convention sociale, le tout profondément marqué par un style d'époque très démodé.

Vous observez le phénomène chez les enfants; j'en vois la manifestation chez les parents. Croiriez-vous que ces derniers sont fort en peine de voir leurs fils échapper à leurs routines? On aurait cru qu'ils n'y tenaient guère eux-mêmes mais l'absence de pratique chez leurs enfants constitue souvent pour eux la première inquiétude religieuse de leur vie.

LE JOURNALISTE

Je n'ai jamais entendu de la bouche de Delfaud la moindre allusion au dogme. Il ne se donnait même pas la peine d'en rire. On eût dit que ce type de préoccupation n'existait pas pour lui. Ce qui frappait, au contraire, chez lui et ses copains, c'était la recherche ardente d'une éthique.

LE MOINE

(Sceptique) Vraiment...? Ce que je connais du groupe, à distance, me laisserait croire tout autre chose.

LE JOURNALISTE

Recherche inconsciente, peut-être, défigurée par trop de simagrées ou de pose d'adolescents. Mais quand ils parlent de "pureté"

en art, quand ils prétendent inventer un "style de vie", quand ils expriment leur conception de la liberté... N'est-ce pas chercher une morale que de s'appliquer à ignorer systématiquement la seule qu'on leur ait proposée?

LE MOINE

Mais pourquoi cette application? Il y a là quelque chose de suspect, un parti pris que je n'aime guère.

LE JOURNALISTE

Je ne l'aime pas non plus, mais je crois le comprendre. Vous-même, si vous causiez avec eux, ne seriez-vous pas d'accord pour désavouer la religion de leurs parents? Vous disiez tout à l'heure...

LE MOINE

Et je ne me dédis pas. Mais il y a eu dans leur vie d'autres témoignages.

LE JOURNALISTE

Lesquels? Vous n'allez pas défendre la morale du collège, les billets de confession, les règlements pointilleux auxquels se heurtaient sans cesse ces insoumis?

LE MOINE

Voilà un jugement trop global pour être juste.

LE JOURNALISTE

Ajoutez les nuances: j'y souscrirai. Le fait reste cependant le même: voici des garçons qui ne vivent plus dans l'Eglise. Mais s'ils échappent à la communauté des fidèles, ils font tout de même partie de notre groupe humain. Ils sont des nôtres. Ils puisent la vie aux mêmes sources que nous. Ou bien, s'ils refusent une de ces sources, ils ne peuvent la remplacer par aucune autre. Car nous sommes le peuple d'une seule morale. Une seule façon de vivre nous est proposée. Je crois, comme vous, que cette morale est la vraie. Mais il faut admettre qu'elle existe parmi nous à *l'exclusion* de toutes les autres. Celui qui la refuse se retrouve en plein désert. Si, par exemple, ces garçons vivaient en France, ils pourraient partir à la trace d'incroyants dont la vie a une valeur exemplaire.

Je regretterais, pour ma part, qu'ils choisissent un jeu de valeurs moins parfait que l'idéal chrétien. Mais je craindrais moins pour leur équilibre intérieur. Ici, les incroyants font figure d'errants qui ont abandonné leur caravane. Et comme il n'en passe point d'autres...

LE MOINE

Avez-vous déjà songé à ce que pouvait être le sort d'un incroyant, au moyen âge? Je me suis déjà demandé s'il en avait existé à cette époque, tellement j'avais peine à imaginer comment ils auraient pu survivre au climat de la chrétienté. — Je ne parle pas des hérétiques dont le sort était bien différent. L'hérétique avait une foi qui le soutenait, qu'il croyait la seule vraie. Et sa vie en prenait un sens bien défini. La persécution elle-même cadrait avec une certaine logique de l'hérésie, puisqu'elle conduisait l'hérétique au martyre.

Mais je n'arrive pas à imaginer un incroyant médiéval. Entouré de toutes parts par la chrétienté, ignorant même des autres croyances qui existaient dans le monde à cette époque, comment aurait-il pu se concevoir lui-même incroyant?

LE JOURNALISTE

Votre comparaison m'éclaire. Sans forcer la similitude, l'incroyant canadien-français ressemble fort à ce type inconcevable.— A moins qu'il ne nous abandonne, qu'il ne brise physiquement ou psychologiquement les liens qui l'attachent à nous, il connaît une solitude inhumaine. Il me semble qu'autrefois, on ne consentait guère à cet isolement. Je songe à nos incroyants qui sont aujourd'hui des hommes mûrs. Ils ont vécu en France, quand leur état financier ne l'interdisait pas. Et quand ils rentraient au Canada, ils se réfugiaient dans les livres ou s'évadaient dans une action qui n'impliquait pas l'édification d'une pensée.

LE MOINE

Nos jeunes incroyants n'en font pas autrement...

LE JOURNALISTE

Si, quelques-uns. Et j'en veux Delfaud pour exemple. Delfaud n'était pas un Français. Je ne lui ai jamais connu l'obsession du départ ni l'évasion facile dans un monde littéraire. Le qualifier d'existentialiste ou de gidien n'aurait aucun sens. C'était un homme qui tentait de vivre parmi nous sa vie de non-croyant. L'aventure l'a brisé.

Et je ne songe pas ici aux tracasseries extérieures, superficielles. Ce ne sont pas les garçons comme Delfaud qu'irrite le cléricalisme, qu'exaspèrent les censures, que tracasse la pauvreté de notre pensée religieuse. Il faut être croyant et fidèle pour ressentir ces misères. Ce qui les tue est autrement profond. J'appelle ce mal solitude parce que je ne dispose d'aucun autre vocable. C'est l'état de l'homme qui rejette la synthèse chrétienne et n'en retrouve aucune autre. Où chercher des modèles, j'entends des

prototypes vivants, des personnes de chair et de sang qui auraient tracé la voie et vécu déjà, expérimenté cette aventure dans la condition canadienne-française.

Delfaud, c'était, à rebours, le chrétien isolé et dépourvu qui tente de vivre sa foi en milieu hostile. Mais la non-croyance n'a pas de sacrements... Elle n'a pas ici de saints ni de martyrs.

LE MOINE

Je connais pourtant d'autres incroyants qui ne courent pas au suicide. Certains, comme vous le dites, ne vivent ici que de corps. D'autres n'ont guère l'esprit inquiet ni le tempérament extrémiste. Mais certains ressemblent fort à Delfaud, il me semble, dans la recherche d'une éthique non chrétienne. Et ils vivent...

LE JOURNALISTE

Le suicide n'est qu'une des mille façons qui existent de gâcher sa vie. Moi aussi je connais des garçons exigeants, incroyants, et qui continuent de respirer. Mais à quel prix?

LE MOINE

Vous ne voudriez pourtant pas, j'imagine, que des chrétiens se chargent d'édifier pour les incroyants des communautés non-chrétiennes. Vous ne pouvez non plus, dans la logique de votre foi, souhaiter l'avènement d'une "église" incroyante, soit la multiplication à l'indéfini du type Delfaud, jusqu'à la constitution d'un groupe viable...

LE JOURNALISTE

Non. Je cherche seulement la porte par laquelle Delfaud aurait pu pénétrer dans notre charité. Je cherche le défaut de nos défenses qui permettrait à ses semblables de nous concevoir comme leurs frères. Notre société chrétienne est dure pour ceux qui rejettent ses dogmes et sa morale.

On dit: "Ce n'est pas nous qui excluons les incroyants, ce sont eux qui sortent de l'Eglise. Ensuite, ce serait scandale et risque d'égarement que de nous associer avec eux."

Mais cela tient-il, quand on songe à Delfaud, aux années qu'il a vécues dans le dilemme de simuler une foi inacceptable pour lui ou d'errer dans un désert spirituel? Avons-nous la cruauté d'ajouter à cela l'ostracisme subtil, discret, qui s'exerce contre les fils prodigues? Quand je sens en moi-même une répulsion pour les "déserteurs", j'ai honte. Quand je me surprends à résister inconsciemment parce que l'amitié qui s'offre à moi est celle d'un non-croyant, ma propre hostilité me bouleverse. Et quand un jeune prêtre m'avoue: "Je ne connais de près aucun type qui ait perdu la foi", j'entends une autre voix, celle de Delfaud qui me dit: "Je

n'ai jamais refusé l'amitié d'un prêtre; ils n'offrent que leur ministère."

Je sais ce que vous allez me dire: les barrières sociales, le scandale possible. Je vous dirai moi-même que ce jeune prêtre se tue au travail de sa paroisse, que le soin des fidèles lui ôte le temps de se lier aux infidèles. Mais le drame est là tout de même.

LE MOINE

Ne mettez pas à mon crédit des arguments que je n'emploie pas. Ma réponse est fort différente de celle que vous me prêtez.

Si vous cherchez une explication historique, songez que nous n'avons pas renoncé à notre petite chrétienté, au rêve de la coïncidence parfaite entre le groupe humain des Canadiens français et l'Eglise québécoise. Nous avons appris à tolérer des non-croyants d'autres cultures. Mais si le non-croyant de notre groupe prend figure de lâcheur ou de traître, ce préjugé n'est pas exclusivement religieux.

LE JOURNALISTE

Ni, hélas! complètement étranger à notre conception du catholicisme.

Enseignons-nous, même aujourd'hui, le sens de la fraternité humaine? Cette "petite chrétienté" dont vous parlez, outre le ridicule de son anachronisme, ne suppose-t-elle pas une terrible sclérose de notre charité?

LE MOINE

"La charité comprend tout", selon Saint Paul, et la nôtre n'a pas compris que le monde avait changé.

C'est donc dire qu'elle est malade, elle aussi. Le mal, c'est que nous confondons souvent la présence chrétienne avec des formes bien définies de prosélytisme actif. Vous parliez de réticences instinctives devant l'amitié d'un incroyant. C'est que vous sentez alors les limites qui rendront cette amitié acceptable au non-croyant. Vous savez que l'autre attend de vous une fraternité qui ne lui saute pas à la tête, doctrine brandie. Il vous acceptera tel que vous êtes, croyant, à condition que vous fassiez de même. Et c'est cela, précisément, que la charité commande, bien plus que les assauts apostoliques. Mais nous ne sommes pas au point de comprendre ces nécessités de la vie. Parlez à certaines gens du désintéressement devant l'autre, du renoncement à la conversion; ils nous écarteront comme hérétiques.

Il faudrait une méditation nationale sur cette vérité première du christianisme: *la foi est un don gratuit de Dieu.* Car nous sommes des enfants gâtés, des parvenus de la vérité. Si nous

croisons dans la rue un incroyant, surtout un incroyant canadien-français, ce n'est pas une sympathie qui nous monte au coeur mais le mépris de la petite bourgeoise pour la cousette "mal habillée" et le soupçon que nous inspire notre bonne conscience: ce type doit avoir "résisté" à la grâce... C'est peut-être la rançon d'une certaine prédication orageuse qui, selon le mot que vous connaissez, tonne tellement plus qu'elle n'éclaire...

LE JOURNALISTE

Je me demande aussi jusqu'à quel point certain ostracisme exercé contre la pensée d'autrui, contre l'expression de cette pensée, coïncide avec la charité. Où Delfaud pouvait-il se préciser à lui-même en s'exprimant? Auriez-vous pris le risque de l'imprimer... ou même de nous conseiller, à nous, d'accueillir ici ses convictions, quittes à exprimer les nôtres, côte à côte avec les siennes? La question est franche. Je ne tente pas de projeter sur vous mes propres remords...

LE MOINE

Je serai aussi franc que vous; j'aurais, au mieux, très longuement hésité. Parce que moi non plus je n'accepte pas toute la réalité nouvelle dans laquelle nous vivons. J'en parle à l'aise mais le moment venu... Jusqu'ici, nous avons étouffé l'expression de toute hétérodoxie en nous disant: ne faisons aucune place au *mal*. L'inquiétant, c'est que nous occupons toute la place et que nous étouffons du même coup les hommes qui ne pensent pas comme nous. Je crois pour ma part (et comment ne le croirais-je pas?) que de laisser s'exprimer les révoltés aurait grand'chance de tempérer cette révolte. Nous n'avons donc pas de raisons, même mauvaises, pour justifier notre coercition.

LE JOURNALISTE

Un homme est mort, cette nuit. Admettons que toutes ces paroles n'expliquent rien. Respectons le mystère de cette mort. Renonçons à comprendre ce geste particulier.

Il me semble quand même que nous avançons inéluctablement à bord d'un char. Nous ne savons pas au juste qui le dirige. C'est chacun de nous, sans doute, pour sa part. Et quand il écrase quelqu'un, ce char de notre orgueil, de notre suffisance, de notre confusion collective, trop peu se retournent pour jeter un coup d'oeil au cadavre, moins encore se préoccupent de ceux qu'il écrasera plus loin.

On potine un peu. Dans son for intérieur, on sent le pincement de la peur.

Et l'on fait chanter des messes, auxquelles on n'assiste pas.

Gérard PELLETIER

Réflexions sur la justice des hommes

Depuis près d'un mois, je viens presque tous les matins à la Cour du Banc de la Reine. Dès que mon nom est prononcé, je suis immédiatement récusé, ce qui ne veut pas dire que je sois libre de retourner à mes occupations. Le juge sembie croire dur comme fer aux vertus éducatives de la Cour. Sans doute pour nous familiariser avec l'administration de la Justice, il signifie souvent aux jurés non requis, soumis par la loi à ses moindres désirs, d'assister à la cause en cours. Mes fonctions de juré ont donc consisté exclusivement, jusqu'à présent, à assister en spectateur captif à l'acquittement d'un meurtrier involontaire, à la condamnation d'un faussaire et à des verdicts variés, affectant une bonne demi-douzaine d'inculpés mineurs.

J'ai mis du temps à comprendre le motif de mon inaction forcée. Comme la presque totalité de mes collègues ont déjà siégé plusieurs fois, j'en étais venu à me poser de sérieuses questions sur l'impression que je fais aux gens. J'ai finalement compris qu'étant inscrit comme journaliste, je fais peur aux avocats de la défense. Ils ignorent que j'exerce mon métier dans les journaux syndicaux, et craignent de confier le sort de leur client à un homme qui, par profession, doit être au courant de tout, et ne saurait être, en aucun cas, exempt de préjugé.

L'avocat de ce matin est-il distrait, ou moins expérimenté que ses confrères? Il n'a pas bronché à l'appel de mon nom. J'ai jeté sur le juge, sur les avocats, et, je crois bien, sur les policiers en devoir, un regard incrédule. Puis, sur un signe encourageant du greffier, j'ai pénétré dans l'enceinte du tribunal.

Or, justement, on ne devrait pas m'accepter. Alors que de toutes les autres causes je ne savais absolument rien, de celle-ci

je sais tout. Je connais personnellement la victime, officier supérieur d'un syndicat ouvrier important. Le cambriolage dont il a été victime m'a été raconté. Je voudrais déclarer au juge que je suis au courant de cette cause, dire à l'avocat de la défense qu'il vient de compromettre imprudemment le sort de son client. Mais ai-je le droit de parler? Ne dois-je pas attendre que l'on m'interroge? Déjà le greffier me tend la Bible.

Je prête serment et je passe au banc des jurés. Pour me rassurer, je me promets d'être tout particulièrement attentif à la preuve, de combattre par un effort de lucidité les sympathies qui me lient à la victime, tout en évitant de tomber dans l'excès contraire, qui me porterait à innocenter l'accusé pour me prouver à moi-même que je n'ai pas de parti pris.

J'apprends avec quelque étonnement que l'accusé est membre en règle du syndicat dont la victime est officier. Et les circonstances du vol me portent à réfléchir. Le prévenu est accusé d'avoir dérobé à la victime des valises de haut prix, des bijoux, des fourrures. Le vol a été perpétré à la résidence de la victime, située dans le quartier le plus fashionable de la région métropolitaine. Ces valises, ces bijoux, ces fourrures ont été payés par la victime à même le salaire plus que confortable que lui paie le syndicat, grâce aux cotisations d'innombrables ouvriers. Je sais de par mon métier que le sort de ces ouvriers est lamentable; que leur syndicat actuel se maintient, contre un autre syndicat plus agressif, grâce à une collusion gouvernementale-patronale-syndicale; que les négociations, dans cette branche de l'industrie, traînent depuis je ne sais combien de mois.

Je pressens que le mobile du vol n'est pas le lucre seul, et qu'il s'y mêle une forte proportion de révolte. La preuve se déroule; elle établit clairement la culpabilité de l'accusé. Elle confirme mes intuitions. Je guette et je surprends des regards, des attitudes. Dans l'esprit de l'accusé, il y avait bien, entre autres choses, cette détermination de frapper un responsable de sa condition économique, le plus responsable, celui qui est largement payé pour améliorer cette condition, et dont la conduite a fait, de biens que la loi reconnaît comme légitimes, des biens mal acquis.

Et le cercle de la preuve se referme. L'avocat de la défense a beau s'ingénier à magnifier les très minces failles des divers témoignages, la Couronne n'a rien à craindre. Le juge nous instruit de nos fonctions, et nous passons dans notre salle de délibérations.

Je ne sais plus que penser. Je croyais être préjugé en faveur de la victime; je le suis maintenant en faveur de l'accusé: sur un autre plan, c'est lui, la victime. Et puis la preuve, si solide soit-elle, n'est pas parfaite. Le plaidoyer de la défense me revient à l'esprit. Des doutes sérieux commencent à m'assaillir. Mais sont-ce des doutes réels? Ne viennent-ils pas tout simplement du fait qu'en mon for intérieur, je **veux** douter? Vais-je laisser des sympathies personnelles influencer mon jugement? Les antécédents syndicaux des deux parties ne sont pas ici en cause: je dois restreindre mon jugement aux faits présents. Mes considérations sur la situation totale proviennent d'une information qui devrait normalement m'exclure du jury: n'ai-je pas le devoir de faire abstraction de cette information? Mes doutes vont d'ailleurs plus loin: quand je parle de sympathie pour l'accusé, d'antipathie pour la victime, ne me leurré-je pas moi-même? Ne suis-je pas tenté, tout simplement, de prendre la port de l'**underdog** contre l'homme en place? L'homme employé, subalterne, taxé que je suis; l'homme sans autorité, soumis depuis toujours à l'autorité des autres; cet homme-là ne serait pas fâché, pour une fois qu'il en a le pouvoir, de déjouer une autorité, non pas tellement parce qu'elle est abusive, mais tout simplement parce qu'elle est une autorité. Est-on justifié de combattre l'abus de pouvoir par un autre abus de pouvoir?

Les jurés ont pris place autour d'une table. Il ne sont pas fiers. Nous sommes tous mal à l'aise. Nous parlons peu et bas. De la pluie et du beau temps, de nos occupations respectives. Personne n'ose aborder le sujet. Jusqu'à ce que mon voisin de gauche, un gros garçon timide, employé de bureau de son métier, risque tout à coup:

— Pour moi, le juge veut un acquittement. Cette façon qu'il avait d'insister sur les doutes qui pourraient subsister dans notre esprit...

Je réponds sèchement:

— Il n'a pas insisté du tout. D'ailleurs, nous n'avons pas à nous préoccuper de son avis. C'est nous qui devons décider.

Les onze autres me regardent avec quelque intérêt. Je viens de poser un acte décisif. J'ai émis une opinion claire, alors qu'ils ne parviennent pas à s'en faire une. Je n'ai plus qu'à continuer. Ils seront trop heureux que je tranche pour eux un débat dont ils

se sentent incapables de sortir. Mais précisément, je n'en suis pas sorti moi-même. Je me tais.

Le malaise du début a fait place à la déception. Nous rentrons tous en nous-mêmes, jusqu'à ce qu'un plombier aux joues creuses se risque à dire, en montrant son vis-à-vis, l'agent d'assurances:

— Monsieur Lemaire m'a dit qu'il a déjà été juré. Il a de l'expérience. Il pourrait nous dire comment faire.

L'agent d'assurances rougit. Il balbutie presque:

— Si vous pensez que je peux vous être utile...

Son regard cherche le mien. Je me sens incapable de manifester mon accord ou ma désapprobation. Il s'enhardit:

— Pour moi, c'est clair. Ce gars-là est coupable.

Le sort en est jeté. Tous les jurés, y compris le gros timide, ont courbé la tête. L'agent d'assurances tourne encore une fois vers moi un visage inquiet:

— Qu'est-ce que vous en pensez?

Cet homme a raison. Si je m'en tiens strictement à mon mandat, aux fonctions qui m'ont été confiées sous la foi du serment, je dois me ranger à son avis. J'éprouve une grande lassitude. Je hausse les épaules:

— Je suis de votre avis.

Mais je reste profondément insatisfait. Je suis mécontent de moi, des autres jurés, de l'institution même du jury, de toute l'administration de la justice. Je ne serais d'ailleurs pas plus heureux si j'avais pris une autre décision.

Du dehors, je trouvais admirable la structure de notre appareil judiciaire. Je viens de me rendre compte qu'appareil judidiaice ne veut pas dire Justice. Tout au plus les plateaux de la fameuse balance sont-ils, au départ, assez bien équilibrés. Mais le bon ou le mauvais fonctionnement de la balance dépend en défnitive des hommes — dépend aujourd'hui, en définitive, de moi, de mon humeur, de mes caprices, de mes préjugés, de mon milieu social, de mon courage, de mes frayeurs, de mes amours, de mes haines, de mes scrupules ou de mes manques de scrupules. J'ai cru juger l'accusé: je me suis jugé moi-même, j'ai jugé ceux qui jugeaient avec moi. Je nous ai trouvés terriblement légers.

Mais il faut passer outre à ce sentiment d'indignité. Que je le veuille ou non, la société m'ordonne de juger les autres. Même si je n'étais pas lié par un serment, je me croirais quand

même tenu, en conscience, de faire de mon mieux cette besogne difficile. Chaque fois que nous siégeons, nous tenons entre nos mains le sort d'un homme, nous avons à trancher un grave différend entre cet homme et les autres hommes. Les avocats nous le rappellent à tout propos, et leurs envolées sur le sujet portent à sourire: mais non pas le sujet lui-même. A notre corps défendant, nous sommes responsables du bonheur d'autrui. Tous nos raisonnements nous convaincraient-ils que nous sommes inaptes à porter cette responsabilité, la société ne partage pas notre avis, elle ne nous permet pas de nous récuser. A-t-elle tort, a-t-elle raison d'agir ainsi? Débat tout théorique que la situation présente ne me laisse même pas le loisir de mener.

On m'appelle de nouveau. On m'appelle maintenant plus souvent qu'à mon tour. La ronde des témoins recommence:

— Mademoiselle Jeannette Lanciaut!

C'est une toute jeune fille. Seize ans environ, toute fraîche, toute épanouie. Il y en elle quelque chose de simple, de clair, de propre. La Cour en est illuminée. Je n'aurais jamais cru que ce juge austère sût sourire.

Le procureur sourit aussi. Il interroge le témoin. Nous apprenons que la veille du Jour de l'An, vers minuit, Jeannette Lanciaut se rendait chez son oncle, rue Papineau, en compagnie d'une cousine. A un coin de rue désert, elles ont croisé deux jeunes gens. L'un d'eux leur a tenu des propos obscènes. Il sentait fortement l'alcool. La cousine s'est enfuie, mais le garçon a retenu Jeannette. Celle-ci nous avoue en rougissant qu'il a porté la main sur elle. Attentat à la pudeur.

Fort heureusement, le père et l'oncle de la jeune fille, prévenus par la cousine, sont accourus aussitôt. Ce sont de véritables colosses. Ils se sont attaqués à l'accusé, avec le résultat que l'on devine; mais ils n'ont pu le retenir. Quant à l'autre jeune homme, ni le père ni l'oncle ne l'ont vu.

Dans la mêlée, l'accusé a perdu son chapeau, que l'oncle a conservé. L'accusé a voulu le recouvrer. Dans l'après-midi du Jour de l'An, il est revenu rue Papineau. Il a chargé un jeune garçon des environs d'aller réclamer le chapeau. L'oncle a retenu le messager et prévenu la police, qui a vite fait de retracer l'accusé et de le mettre en état d'arrestation.

Le procureur promène sur la Cour un regard assuré. Il ne doute pas du verdict. Quant à l'accusé, son attitude le dessert singulièrement. Il a écouté les dépositions des témoins avec un sourire supérieur, parfois cynique. Il affecte maintenant un air blasé, méprisant.

L'avocat de la défense n'a pas contre-interrogé les témoins à charge. Il se contente d'appeler son client à la barre des témoins. Ce dernier s'exprime avec désinvolture.

Il est bien passé rue Papineau dans la nuit du Jour de l'An. Il était seul. Il rentrait fêter le nouvel an avec sa jeune épouse, après une soirée chez un ami. Il refuse d'identifier cet ami. Il ne veut pas lui créer d'ennuis. Sur la rue Papineau, il a vu un autre jeune homme, qui marchait juste devant lui. Ils ont croisé deux jeunes filles, dont la victime. L'autre jeune homme leur a parlé. Elles ont eu peur et l'une d'elles s'est enfuie. Il a voulu porter secours à l'autre. Mais l'assaillant lui a échappé. Le père et l'oncle sont arrivés sur les entrefaites, et l'ont attaqué sans le laisser s'expliquer. Il a perdu son chapeau. Il a tenté de le recouvrer le lendemain, avec le résultat que l'on sait.

L'avocat de la défense nous regarde d'un air entendu. Simple erreur d'identité. La jeune fille a identifié l'accusé? On sait que l'endroit où la rencontre a eu lieu était fort sombre. La jeune fille était énervée. Il est établi que les vêtements des deux jeunes gens étaient de même couleur, qu'ils sont à peu près de même stature.

— Et le juge vous dira, messieurs du jury, que s'il subsiste un doute dans votre esprit, vous devez acquitter l'accusé.

L'histoire de l'accusé est fort plausible. Même si j'ai de fortes présomptions contre lui, j'ai maintenant des doutes très substantiels sur sa culpabilité. Mon idée est faite, et rien ne m'en fera changer, pas même l'unanimité, peu probable d'ailleurs, des jurés contre moi. Cette fois, je prendrai l'initiative, j'influencerai l'opinion des autres. On dirait que l'accusé le sent. Il est presque rayonnant.

Mais l'avocat de la Couronne bondit sur ses pieds. Il tient à la main un morceau de papier qu'il montre à l'accusé. L'homme ouvre de grands yeux. Il blêmit, il verdit. Il chancelle, il va s'évanouir. On lui apporte une chaise et un verre d'eau.

Oui, il reconnaît ce papier. C'est un billet qu'il a écrit pour réclamer son chapeau. Il l'avait remis à son messager.

Et l'accusé s'effondre, pendant que le procureur donne lecture du billet. En substance, le message réclame le chapeau, "sans quoi moi et mon ami qui était avec moi, nous nous vengerons."

La contre-preuve est démolie, et mon assurance du même coup. L'homme est coupable, bien sûr: mais est-il responsable? S'il avait plus de jugement, on ne l'aurait même pas arrêté. Il n'avait qu'à oublier ce maudit chapeau — fabrication de série, aucune marque particulière. Un homme conscient ne risque pas sa liberté pour un chapeau. Autre signe révélateur: une fois pris, une fois le fatal billet écrit, pourquoi l'accusé n'a-t-il pas tout raconté à son avocat? Pourquoi lui avoir caché l'existence de ce billet qui démentait toute la thèse de la défense? Pourquoi se donner tant de mal pour se perdre?

Pauvre type: on devrait pouvoir le sauver. Il est éminemment récupérable. Son dossier révèle qu'il a déjà fait un an de prison, pour vol. C'était il y a quatre ans. Depuis sa libération, il a été un bon citoyen. Il s'est marié, il a gagné honorablement sa vie et celle de sa femme. Une sorte de fatalité, une tare dont je ne puis le tenir responsable lui a fait détruire en une minute tout ce qu'il avait patiemment, péniblement édifié. Ce visage défait, ce n'est pas celui d'un homme endurci. C'est celui, universel, de l'homme souffrant, et capable d'atteindre, à travers cette souffrance, à une régénération certaine: pour peu qu'il apprenne à comprendre son mal, et à le dépasser.

Si nous condamnons cet homme, j'ai bien peur que nous le perdions à jamais. Car là où le juge l'enverra, je doute fort qu'on lui apprenne à vivre. Si j'en crois le policier, ancien garde-chiourme assigné à la surveillance du jury, la vie au pénitencier n'a rien de régénérateur Dès qu'il en a franchi l'enceinte — Seigneur, dès son arrestation! — l'homme n'est plus un homme: il n'est plus qu'un malfaiteur. On le punit, on le fait payer. On ne tient pas grand compte de ce qu'il possède de valeurs positives. Bien sûr, s'il est sage, s'il consent pour un temps à n'être qu'un rouage obéissant dans la machine pénitentiaire, sa "bonne conduite" lui vaudra-t-elle quelques adoucissements de sa peine, voire un élargissement anticipé. Mais qu'aura-t-on fait pour libérer en lui ses forces vives, emprisonnées dès l'enfance, pour le remettre en possession de son âme et de son destin, pour l'aider à devenir un citoyen responsable et productif? Bien au con-

traire, dans la presque totalité des cas, on remettra en liberté un individu mieux identifié à ses instincts de destruction, plus dangereux pour lui-même et pour les autres.

Pouvons-nous l'acquitter? Les jeunes filles de Montréal ne pourront-elles circuler dans les rues sans être exposées à des tentatives de ce genre? Le cas présent est assez bénin, mais le serait-il resté sans l'intervention rapide du père et de l'oncle de la jeune fille? N'entendons-nous pas trop souvent parler d'assauts graves, de tentatives de viol, et d'actes de sadisme sexuel? Pouvons-nous laisser circuler cet homme inquiétant?

Par un enchaînement de circonstances imprévues, j'ai contribué une fois à sauver du pénitencier un autre jeune homme du même âge, accusé d'un crime semblable. Il avait été pris sur le fait. J'ai fourni son cautionnement. J'ai longuement causé avec l'avocat. Je l'ai convaincu que son client était un grand malade — j'en possédais d'ailleurs des preuves évidentes. L'avocat a convaincu le juge, et l'accusé a bénéficié d'une sentence suspendue. On le condamnera s'il recommence... et s'il est pris. En attendant, on ne s'est même pas assuré qu'il fera soigner un mal peut-être guérissable. C'eût été le seul moyen de lui rendre justice, et de rendre justice à la société: et c'est précisément celui qu'on n'a pas pris.

Que faire cette fois? Nous ne pouvons rien résoudre. Tout au plus pouvons-nous, pour un temps, protéger la société contre les méfaits possibles de ce pauvre diable que personne n'a su tirer d'affaire, lui. Mais c'est à charge de revanche, puisque, au cours de ce répit, notre système pénitentiaire le trempera, le confirmera, pour le relâcher ensuite dans les rues de Montréal, doté d'une science et d'une puissance d'action accrues. Ou bien elle le cassera, et fera de lui un être à tout jamais irresponsable, voué aux soupes gratuites et aux refuges publics.

On nous demande la Justice, mais nous sommes liés et impuissants. Le système nous vide de toute substance. J'ai soudain l'impression d'être au théâtre, sur la scène. Le juge joue consciencieusement son rôle de juge, les avocats jouent habilement leurs rôles d'avocats, les jurés leur rôle de jurés, le greffier son rôle de greffier, les témoins leur rôle de témoins. Seul l'accusé ne joue pas. Il souffre, il espère, il aime, il hait: il vit. Nous, les auxiliaires de la Justice, n'avons aucune prise sur la vie.

Depuis le début des Assises, je suis hanté par la pensée du crime et de ceux qu'on nomme criminels. J'en ai parlé à qui voulait m'entendre: à des amis, à des voisins, à de parfaits inconnus; au type rencontré dans le train, au chauffeur de taxi, au commis du magasin, au dentiste. A peu près personne ne semblait soupçonner que le criminel est un être humain, et que pour résoudre le problème du crime, il faut le poser en termes humains. L'immense majorité des gens n'y pensent qu'en termes de répression. Il faut punir les coupables. La punition doit être exemplaire. On ne sera jamais assez sévère. Il faut enfermer les fauteurs, les mettre hors d'état de nuire, c'est-à-dire, dans les circonstances présentes, les mettre en état de nuire davantage... plus tard. Si le crime est particulièrement odieux, une horreur sans nom soulève le citoyen moyen. La société toute entière crie vengeance. Qui ne se souvient de ces photos, que nous transmettent les agences, où les policiers protègent à grand'peine un accusé — même pas encore un condamné — contre la vindicte populaire.

Dès que le coupable est puni, l'intérêt tombe: preuve que le citoyen moyen s'intéresse bien davantage au châtiment du criminel qu'à l'éradication du crime. Et la vie continue. Les prisons s'emplissent et se vident. On se réveille un beau jour avec une administration avachie sinon corrompue, plus ou moins acoquinée avec la pègre. On s'indigne encore une fois, on lance de grandes campagnes de nettoyage, on chasse les coupables. On clarifie l'air un petit moment, un peu comme la ménagère qui, pour assainir sa cuisine, refoulerait dans sa cave les ordures ménagères. L'odeur finit toujours par remonter. Leur soif de punir assouvie, les citoyens se rendorment paisiblement... jusqu'à la prochaine vague de crimes.

Comment expliquer cette étrange conduite? Que veut dire, par exemple, l'insouciance avec laquelle nous avons appris les troubles assez récents à la prison de Bordeaux? On a beaucoup parlé de l'apathie du public. Je n'y crois pas. Ou plutôt, je crois que l'apathie n'est qu'un autre nom de l'antipathie. Ne pas réagir, devant un problème aussi criant, c'est déjà réagir.

Nous avons peur. Qu'un être humain, notre semblable, pose des actes inhumains, cela nous remplit de terreur. En chacun de nous dort, plus ou moins profondément, un voleur, un sacrilège, un imposteur, un assassin. Nous avons tous volé, nous avons tous tué, ne fût-ce que la réputation d'autrui:

"For we all kill the things we love:
Some do it with a bitter look,
The coward does it with a kiss,
The brave man with a sword." (1)

Si nos crimes à nous furent véniels, fort différents en gravité de ceux qui mènent leur homme aux Assises, l'esprit qui les a causés est le même, et il habite en chacun de nous. Chacun des commandements de Dieu vise chacun de nous, et non pas seulement les pensionnaires de St-Vincent de Paul. Notre salut, aux uns comme aux autres, aura coûté tout le sang du Christ.

Le mal est en chacun de nous, mais nous ne voulons pas le savoir. Cette pensée nous est intolérable. Et si nous crions si fort contre le criminel — si nous gardons un tel silence quand il faudrait parler, si nous sommes si amorphes quand il faudrait agir — c'est que celui-ci vient nous rappeler cette présence en nous de l'instinct de mort. Plutôt que de nous rendre à l'évidence, nous préférons rompre tout lien entre cet homme et nous. Plutôt que d'admettre qu'un homme — c'est-à-dire **l'un de nous** — soit capable de poser des actes aussi odieux, nous préférons instinctivement l'exclure du genre humain, identifier le crime et le criminel. Comme si nous prétendions mettre le mal derrière des barreaux, où il serait patiemment annihilé par des sbires que nous payons pour ce faire. Alors qu'en agissant ainsi, nous enfermons au contraire le mal dans l'âme du malheureux, au sein même de l'humanité.

Les souffrances qui peuplent les prisons sont trop souvent le prix de notre bonne conscience, de notre fausse sécurité d'honnêtes gens. Nous agissons comme ces braves pères de famille qui maudissent le fils qui a mal tourné, sans se rendre compte que les méfaits du fils prononcent contre eux-mêmes une malédiction plus terrible encore. "Le père sur qui son fils lève la main est coupable: coupable d'avoir fait un fils qui levât la main sur lui." (2) De même, la société où sévit le crime est coupable: coupable d'avoir fait une race de criminels.

Nous sommes en plein cercle vicieux. Par son crime, le criminel se pose contre les honnêtes gens. Prétendons-nous combattre le crime en figeant l'homme dans sa révolte? Attitude incompréhensible, surtout chez des chrétiens.

---

(1) Oscar Wilde: *"The Balad of Reading Goal"*.

(2) Charles Péguy: "Situations".

Notre système pénitentiaire prouve que nous savons être aussi cruels que ceux dont nous prétendons combattre la cruauté. C'est d'une véritable damnation que nous punissons leur défi. Ce que nous appelons notre sympathie pour les victimes — et que nous exprimons si curieusement par un appétit morbide pour les descriptions vivides des maux qu'elles ont soufferts, et une détestation haineuse pour ceux qui les leur ont infligés — révèle bien notre parenté profonde avec l'inculpé. Celui-ci assouvit sa haine sans détour, il l'avoue ainsi dans toute sa crudité. Nous n'assouvissons pas moins la nôtre, mais nous prenons la précaution pour calmer nos consciences délicates, de la masquer sous les dehors de l'indignation vertueuse, de choisir comme objet de haine un être officiellement désigné comme un "méchant". (3)

Suis-je Dieu le Père? Ai-je devant moi Lucifer? Ou ne suis-je pas plutôt un disciple du Fils qui, pour bien nous montrer la bassesse de notre condition et la grandeur de notre destin, a été condamné par un tribunal semblable à celui-ci, pour mourir ensuite de la mort du criminel, entre deux larrons? "Mon fils, aujourd'hui même, tu seras avec moi au Paradis."

Le mal est guérissable. Non pas chez tous, certes. Il y a des prisonniers profondément enracinés dans leur haine, que le psychiatre, avec ses moyens actuels, ne peut délivrer. Leur sort est l'énigme la plus obscure de la Justice divine. Ceux-là, il faut bien les enfermer. Encore n'est-il pas prouvé que les criminels les plus endurcis soient derrière les barreaux. Mais nous n'avons le droit d'enfermer indéfiniment ces hommes que si nous restons ensuite solidaires de leur destin. Nous devrons mettre tout en oeuvre pour briser au plus tôt leur prison intérieure. (4)

---

(3) Fort révélateur, le "beau' succès que nous avons fait récemment au film "Aurore, la petite enfant martyre". C'est par centaines de milliers que nous sommes allés nous repaître du martyre d'Aurore et de la terrible punition de sa marâtre. De ce fait divers, Dostoïevsky eût fait un chapitre des "Possédés", et la conscience humaine eût marqué une avance. Nous en avons fait une atroce pellicule, illustration parfaite de notre sadisme collectif. Ce film eût presque mérité les honneurs très catholiques dont on a comblé le film "Maria Goretti": il lui ressemble par plus d'un côté. Mais "Aurore" n'atteignait sans doute pas aux sommets dans l'affreux de "Maria", puisque, avec ce dernier film, nous étions conviés à nous rassasier de l'agonie d'une sainte.

(4) A quel point nous sommes éloignés de cette préoccupation, à quel point nous ne voulons pas voir le problème en face, nous l'apprenons par une nouvelle tout récemment (novembre 1954) communiquée par les agences de presse. Il s'agit d'une femme qui a tué ses deux enfants, et a tenté ensuite, sans succès, de s'enlever la vie. On nous apprend qu'elle "verra peut-être un psychiatre". Peut-être.

Mais la plupart, dont celui qui est aujourd'hui devant moi, nous pouvons et nous devons les sauver. Leur état peut nécessiter une réclusion forcée, plus ou moins longue. Il ne s'améliorera que si nous consentons enfin à les regarder comme nos frères, tributaires d'une même faille originelle. Ils doivent cesser d'être pour nous des boucs émissaires, que l'on immole selon des rites très civilisés, paravents d'une très ancienne barbarie. Ils doivent reprendre la place qu'ils méritent dans nos coeurs et dans nos consciences. Nous devons les ré-intégrer, au moins d'intention, dans la société des hommes.

Alors seulement, la justice des hommes deviendra une justice humaine. Notre système pénitentiaire se transformera en système de réhabilitation. La discipline qu'on y pratiquera sera une véritable discipline, comportant certes des éléments de dureté — un tuteur mou n'a jamais aidé un arbre à pousser droit — mais d'une dureté sans cruauté, ou plutôt d'un amour sans mollesse.

D'ici là, les pensionnaires des pénitenciers pourront parodier à notre intention — ils le font d'ailleurs tous, en leurs mots à eux, — le vers insidieux et cinglant de Beaudelaire:

"Hypocrite censeur, mon semblable, mon frère..."

* * *

Mais je ne suis pas ici pour transformer le coeur des hommes, ni pour réformer le système pénitentiaire. Je dois décider si oui ou non l'homme que voici est coupable d'attentat à la pudeur.

Au nom des hommes, avec les autres jurés, je déclare l'accusé coupable. Ni vous ni moi ne sommes quittes envers lui.

Réginald BOISVERT

Le temps corrige

Or je suis revenu sur mes pas
Je suis revenu jusqu'à ma naissance
Et j'ai refoulé jusqu'à la leur
Ma famille et tous mes ancêtres

J'ai chanté une messe à l'envers
Pour que le sang goûte le vin
Pour que la chair goûte le pain
Pour revenir au nom du Père
Et ne plus dire ainsi-soit-il

J'ai tout rendu ce que j'avais
Ma foi au roi des cieux ma langue au roi de France
J'ai rendu Rome à ses collines
J'ai dispersé les douze Apôtres
J'ai renvoyé chez eux les bergers et les Mages
J'ai démoli Babel étage par étage
Et j'ai rendu la pierre à la montagne
J'ai ramené sa colombe à Noé
Et j'ai bu toute l'eau du déluge
J'ai replacé dans l'arbre le fruit défendu
Et remis à Satan le péché de science
J'ai fait rentrer en moi la première Eve
Et j'ai rendu le sexe à l'unité

Alors il ne me resta plus
Pour souffler la lumière
Qu'à rendre le premier soupir
Et tout rentra dans les ténèbres

Pierre TROTTIER

Le vent du fleuve

J'ai retrouvé ici le vent du fleuve, ami d'enfance que je n'avais pas oublié.

Parfois levé avant nous, il fabriquait sur le fleuve d'innombrables moutons pressés, il secouait en tous sens les jeunes feuilles des vieux arbres. Maître du paysage, il réduisait à néant tous les bruits et refusait même de porter les voix. Il était partout à la fois entre ciel et terre. Et sitôt que nous sortions de la maison, nous étions *dans* le vent.

Plaisir multiplie d'entendre cette voix immense, de la voir incliner à son gré tout ce qui bouge, de sentir dans mes cheveux, sur mes joues, sur tout mon corps la caresse brutale qui vous ferme les yeux. On est comme la feuille, comme la fleur, soumise. Le fleuve a perdu ses allures de géant: l'eau est ici grise, là bleue, ici verte, là blanche, selon ses ordres à lui, le vent. Car tout appartient au vent quand il est parmi nous.

Et pourtant non! isolée par lui des voix et des bruits familiers, on découvre tout à coup la joie d'être, la joie d'être soi. Et hop! sur l'escarpolette. Un élan, deux élans, cinq, sept, il faut toucher du bout du pied la toute dernière feuille de cette longue branche. Si l'on essayait de chanter? Le vent se moque de la chanson qui le défiait. "Aujourd'hui, c'est moi qui chante. Entends-moi. Prends le silence qu'autour de toi je crée, prends-le et fais-en ta richesse. Je viens de l'autre bout du monde et j'y retourne à tout élan. Le monde est plein de beauté, je te le dis à l'oreille. Mais il faut faire silence en toi. Suspens le babillage, même celui du dedans: ne cherche pas à comprendre toute la vie et toute la mort tout de suite. Là, étends-toi sur le gazon, laisse à la terre le soin de te porter, laisse-moi te fermer les yeux, laisse... Ecoute comme tu es bien."

Ce vent-là courait sous le soleil. Le vent du soir et le vent de pluie, contenaient une menace: amèneraient-ils chez nous le vent d'orage, de l'orage lumineux zigzaguant le ciel, juste au dessus de nos jeunes têtes, et crachant un effroyable tapage?

L'orage est comme la colère. On ne sait comment l'un et l'autre s'allument dans ce ciel tantôt ami, dans ce visage tantôt souriant. On ignore de quel monde caché peut monter tant, tant, tant de bruit. Est-ce le même monstre qui les habite tous deux et se pourrait-il qu'on l'ait attiré, mérité? Combien de minutes ou combien d'heures lui faudra-t-il pour assouvir sa faim de notre terreur? Combien de pluie, combien de larmes? Il ne tue pas, on devrait le savoir à la fin!

Le silence qui suit immédiatement son passage ressemble au vide car la peur a creusé un grand trou. Et puis, peu à peu se rassemblent les pièces de votre âme comme s'apaisent au jardin les arbres éprouvés.

Oh, il arrive bien, de loin en loin, qu'une branche succombe, qu'un érable trop sensible demeure à jamais meurtri. Non, ne me dites pas qu'ainsi... Non, je ne veux pas que cela soit possible. Des érables, il y en a d'autres dans le jardin, il y en a des milliers dans le monde. Tandis que son âme à soi...

Pauline LAMY

Ne parle pas

Ne parle pas!
Attends,
Attends le jour
Où les mots
fécondés à la source des nuits
sont lourds
de rosée cristalline.

Mais d'ici là,
Ne parle pas!
Une seule parole
est distance
entre nos mains
attentives.

Ne parle pas!
Laisse plutôt le silence
à tous les pas
de ton amour
étreindre la présence.

Pierre TASSE

janvier 55

Faites vos jeux

NOTE
sur un
dialogue de sourds

C'était hier un paradoxe d'affirmer des intellectuels du Canada français qu'ils font carrière de penser peu et de s'exprimer moins encore. Mais le paradoxe revêt aujourd'hui toutes les apparences d'un banal axiome. Notre pensée est à la mesure de notre passion, d'une invincible pauvreté.

Les intellectuels catholiques n'échappent pas à la rigueur de cette observation. Et cependant tout favorise une relance de leur pensée. En effet, ne jouissent-ils pas d'un statut de liberté d'expression dont le privilège tient parfois de l'intolérance? La remise en question des problèmes de leur foi n'est-elle pas susceptible de leur apporter un supplément d'inquiétude et d'audace? Les chances perdues de dialogue avec les non-croyants ne pouvaient-elles susciter de salutaires confrontations, et orienter leur recherche vers le champ de l'humain? Or il semble, au contraire, que ces mêmes intellectuels, en présence de questions auxquelles il serait grand temps de consacrer quelque vigilance, souffrent d'un aveuglement qui égare toute lucidité de recherche, d'une impuissance de l'esprit qui s'aggrave sans cesse, à saisir la condition de l'homme vivant.

Tout se passe comme si l'activité intellectuelle pouvait ignorer les défis que doit surmonter un homme qui vit, pense, souffre et meurt. Tant il est vrai que le dynamisme de la vie de l'esprit se confond avec la démarche périlleuse de la liberté.

Précisément, c'est de "la liberté des intellectuels catholiques à l'intérieur de l'Eglise" que le Centre des Intellectuels Catholiques Canadiens, à une rencontre préliminaire aux assises du

Carrefour '55, invitait récemment une cinquantaine d'intellectuels à faire en public l'examen. Il s'agissait, dans les termes mêmes de la convocation, de confronter aux impératifs de notre crise spirituelle l'exigence de liberté du chrétien; de préciser les conditions et les limites de cette liberté, mais aussi les risques nécessaires d'un engagement dans l'histoire; et enfin de rassembler les éléments d'une réponse audacieuse. C'est d'ailleurs dans le sens d'une action intellectuelle très large que l'historien Henri Marrou avait invoqué l'enseignement de l'Ecriture sur "la liberté des enfants de Dieu."

Est-ce l'excessive prudence de langage d'une communication qui visiblement plaçait le théologien d'ESPRIT entre l'aise et le malaise? Ou la proposition en termes dogmatiques d'un problème essentiellement vivant et combattu et l'insuffisance de sa référence à une situation précise? Dès le début du forum, une conjuration spontanée de voix cléricales et laïques a tôt fait de maîtriser puis d'escamoter cette embarrassante et douloureuse question de la liberté de conscience, et, en dépit de quelques efforts de contradiction clairvoyants, de lui substituer, à force de pétitions de principes et de sophisme métaphysique, une pure affaire de magistère ecclésiastique. Avant de se réfugier dans une haute spéculation sur le mystère de la foi, le débat avait traversé la litanie sinistre des devoirs de l'obéissance, des ténèbres de l'erreur et des degrés du péché. Après deux heures de fortification, nos intellectuels étaient de nouveau retranchés dans le ghetto catholique québécois.

Cette pénible expérience appelle quelques observations:

I — Plus préoccupée de justification théologique que de connaissance de l'homme, notre philosophie traditionnelle a créé un type d'esprit qui se traduit admirablement à l'occasion de rencontres comme celles de Carrefour. Cet esprit, c'est une machine logique à faire le vide. Aussitôt que la discussion lui permet de saisir un de ces concepts parfaitement abstraits qui lui tiennent lieu de réalité à penser, il commence de fonctionner avec une logique déconcertante. Il pratique avec une virtuosité consommée l'art de conduire le débat, c'est-à-dire l'art de ne point douter, de poursuivre jusqu'à l'absurde un raisonnement cohérent, sans être troublé par la contradiction d'un interlocuteur, bref: de défendre avec sérénité l'évidence de la certitude. Pour peu que la question s'y prête,

sa rhétorique atteint volontiers à l'éloquence et peut se maintenir un temps indéfini dans cet univers de théorème.

Mais cet exercice assez excitant de la discussion verticale présente pour l'effort de pensée un sérieux inconvénient: celui de supprimer tout problème vivant, d'aspirer par le haut tout le champ de la réflexion, de vider tout l'objet de son contenu réel. C'est là une conséquence visible de l'idéalisme de notre culture. L'esprit du type traditionnel demeure presque toujours impuissant à discerner, comprendre ou résoudre les problèmes humains ou spirituels que pose l'enfantement du devenir humain. Il y a rupture entre le réel et sa pensée. Pour lui s'opère une constante conversion de signes et de valeurs et de problèmes: parlez-lui de la liberté d'expression d'un écrivain ou du droit à l'erreur d'un savant, il pensera tout aussitôt en termes de soumission à une morale établie ou de certitude d'une foi révélée. Il est tragique que le croyant chez l'homme ait dévoré l'intellectuel; il est plus tragique encore qu'entre intellectuels catholiques appelés à repenser ce qui justifie leur fonction même d'intellectuels dans la cité, il n'y ait plus de problème, et à partir d'un certain moment du débat, plus d'homme tout court.

II — Que cette confortable dialectique s'accompagne d'une inébranlable bonne foi et d'une inconscience superbe, cela est assez visible. Mais, une fois admise pour l'intellectuel la liberté de choisir une discipline de pensée, il faut convenir que l'opération de raison raisonnante qui consiste à équilibrer à l'infini des pétitions de principes peut fort bien se justifier comme méthode de travail. Rien ne démontre même qu'elle offre pour la validité de ses conclusions plus de danger qu'une recherche intellectuelle passionnée de l'homme et de sa contradiction dans l'histoire, approximative et sans cesse menacée par l'avenir. Mais la philosophie ou la méthode du vide des intellectuels catholiques cesse d'être valable dès qu'il s'agit d'approche, d'enquête et de confrontation du type de Carrefour. Et cela pour la raison très évidente qu'elle rend l'échange intellectuel à peu près impraticable. Songez que la presque totalité des intellectuels invités à ces assises sont de formation scolastique; que le langage en cours emprunte sans cesse la forme du dogmatisme; que tout l'art de la discussion se ramène à l'affirmation de principe; qu'enfin une convention spontanée du débat tend à soumettre toute question à l'examen et au jugement du système de pensée thomiste revisé à l'usage interne du Québec, et vous poserez la question: quel dialogue fécond, quelle décisive

remise en question peut naître dans de telles conditions? Sous prétexte de rigueur et d'objectivité, la discipline de Carrefour incline insensiblement les esprits à la tyrannie collective d'une extrême conceptualisation, et travaille à réduire en un système de pensée fermé ceux-là mêmes qui ont pour mission de chercher la vérité. Avec l'usage, les sessions de Carrefour paraissent se consacrer bien davantage à la sauvegarde de l'intégrité d'une doctrine qu'à la recherche de l'homme.

III — Si l'impuissance de leur pensée et de leur discipline d'enquête rend à peu près inconcevable, entre intellectuels catholiques, une féconde et audacieuse reprise du spirituel, comment espérer un réel dialogue entre catholiques et chrétiens, et plus encore avec les non-croyants? Sans doute personne n'ignore que le Centre des Intellectuels Catholiques Canadiens a toujours souhaité de telles rencontres pour assurer aux échanges de Carrefour un champ de discussion plus ouvert. Mais ce souhait court, dans les conditions présentes, grand risque de demeurer une belle illusion. Comment en effet de pas apercevoir qu'un tel dialogue ne sera possible que sous des signes bien précis: communauté de sensibilité aux problèmes humains ou spirituels, faculté d'accueil à des formations et à des préoccupations très contradictoires, recours à un langage et à une méthode d'enquête intellectuelle affranchis de tout souci apologétique et de tout esprit de système, etc. Par-dessus tout, il faudra renoncer à une notion mesquine de la tolérance pour accepter celle d'une coexistence spirituelle sans arrière-pensée, d'une compréhension généreuse avec tout intellectuel de bonne volonté.

Une dernière illusion à dissiper: pour que puisse naître un tel dialogue, il paraît essentiel que Carrefour abandonne le caractère confessionnel de ses assises. Que les intellectuels catholiques ne craignent pas d'assumer ce risque sans lequel leur pensée continuera de se mouvoir à l'intérieur d'une cité fermée. Car l'enjeu semble clairement défini: ils ont à choisir entre un authentique affrontement spirituel et un dialogue de sourds.

Maurice BLAIN

L'unité de langue et de culture

"Au lieu de nous opposer aux choses, nous n'avons qu'à nous embarquer adroitement sur leur mouvement bienheureux."

CLAUDEL.

Dans la mystique québécoise, au point de départ de toute déclamation sur "nos droits", il est une donnée implicite qu'on ne discute jamais: la dualité de langue et de culture est un bienfait des dieux! Pour tout le Canada aussi bien que pour le Québec.

Faisant confiance à l'hospitalité de *CITE LIBRE*, à son souci de poser franchement les questions devant l'opinion, je veux aujourd'hui entrer dans le sanctuaire et porter une main sacrilège sur cet axiome intouchable.

Dissipons d'abord une équivoque. On nous dit: "Plus les Canadiens-français seront eux-mêmes, meilleure sera leur contribution à la patrie canadienne". Nous distinguons: s'agit-il de cultiver les qualités qui nous sont propres? Nous l'affirmons nous-même. Mais si l'on entend qu'il faut conserver et accentuer notre particularisme linguistique, nous le nions.

Un sang mêlé, aux qualités multiples, est une richesse et une force pour un Etat; mais non pas la pluralité des langues, qui n'a jamais été qu'un facteur de mésentente et un instrument de désagrégation. Saint Augustin faisait remarquer que l'homme s'entend mieux avec son chien qu'avec son concitoyen d'une autre langue. L'incapacité de parler une langue crée une certaine répugnance à rencontrer ceux avec qui on devrait la parler; inversement, la capacité de parler crée le désir de rencontrer ceux avec qui on peut parler.

L'unité de langue et de culture est le ciment indispensable de toute unité politique durable (1). Tous les grands Etats pleinement développés y sont parvenus, qu'ils soient fortement centra-

lisés comme la France, l'Angleterre, l'Italie, ou *dotés d'un régime fédéral* comme l'Allemagne de 1914, les Etats-Unis, l'Union soviétique. Le cas de cette dernière est révélateur. La Russie des Tsars s'était efforcée, d'ailleurs maladroitement, de russifier ses possessions. Les Soviets prirent le contre-pied, en proclamant le respect poussé à l'extrême des minorités linguistiques. Mais depuis 1937 s'est produit un revirement; désormais le russe est associé à l'idiome local dans les écoles minoritaires. Et la loi du 20-6-50, dernière étape, a rendu le russe obligatoire dans les écoles des pays satellites, où se trouve ainsi installé le bilinguisme. Comme le note Albert Dauzat, l'*évolution naturelle* a repris son cours en faveur d'une *langue de culture unique* (2).

LE CAS DE LA SUISSE

On ne manquera point de m'opposer le cas de la Suisse plurilingue. On a toujours abusé chez nous de cet exemple. C'est une des rengaines favorites de l'argumentation des francisants. Voici la mise au point qui s'impose.

Quand on allègue un exemple qu'on veut probant, il faut citer un cas régulier et non pas une exception.

Dans une conférence faite en 1947 à l'Université Laval, un professeur suisse, M. Joseph Risi, mettait précisément ses auditeurs canadiens en garde: "Une telle comparaison (des problèmes canadien et suisse) serait pour le moins une erreur monumentale, car ce sont des raisons purement régionales, incomparables ou inexistantes partout ailleurs, qui ont le plus contribué à imposer à la Suisse sa physionomie propre" (3).

Du Canada à la Suisse les différences notables ne manquent pas en effet, sur lesquelles on pourrait s'étendre longuement. J'en mentionne quelques-unes pour mémoire:

1. — En Suisse les langues ne sont pas enchevêtrées comme chez nous. Les communautés sont linguistiquement homogènes et les frontières linguistiques nettement tranchées. D'un village français, vous passez rapidement au village voisin, entièrement allemand.

2. — En Suisse les chemins de fer, les ressources hydro-électriques, les services de télégraphe et de téléphone appartiennent au peuple. Chez nous ils sont la propriété de "trusts", tous anglophones.

3. — La Suisse, confédération de petites républiques autonomes, s'est formée par voie d'association libre. Que voulaient ses

fondateurs? Une seule chose, invariablement la même chose: se débarrasser du joug des empereurs d'Allemagne, des ducs de Bourgogne, de Savoie et d'autres, et s'unir pour ne pas se laisser reprendre par les vastes ensembles dont ils s'étaient détachés. Au Canada il y a eu, que cela plaise ou non, la conquête anglaise. Et, confédération ou pas, pacte ou non, la province de Québec, comme les autres, a subi cette conquête et en a été marquée.

Mais là n'est pas l'essentiel. *The heart of the matter,* la vérité qui est au centre du problème suisse et qui le rend nonpareil, c'est la suivante:

La dissidence linguistique donne facilement naissance à des mouvements séparatistes. Exemples: Catalogne, Flandre, Laurentie.

C'est le contraire en Suisse.

Alors que partout ailleurs l'unité linguistique sert d'unité morale, en Suisse c'est la diversité des langues qui, affectueusement cultivée, fortifie l'unité politique du pays.

C'est que la Suisse, ne possédant point de langue nationale, parle celle de ses puissants voisins. *Linguistiquement, l'Allemagne, la France et l'Italie se prolongent sur son territoire.* Cette situation géographico-linguistique de la Suisse est unique au monde.

Or si la majorité alémanique, par exemple, menaçait le français des Suisses romands, réduisait l'aire où on le parle, fût-ce par le simple jeu des forces sociales et sans persécution, les Suisses romands qui voudraient à tout prix conserver leur langue seraient tentés de se rattacher à la France, au grand dam de l'unité politique de la Suisse. Et d'autre part, cette unité une fois rompue, la Suisse alémanique, elle, serait au hasard de retomber sous le joug allemand. En sorte que l'intégrité de ses langues est pour la Suisse la base de son intégrité politique.

On pourrait concevoir, notez-le bien, qu'un facteur semblable joue au Canada, mais *uniquement en faveur de l'anglais.* André Siegfried nous faisait remarquer un jour qu'il n'était pas souhaitable, pour l'avenir du Canada, que les francophones croissent jusqu'à devenir la majorité, parce qu'alors les anglophones préféreraient l'annexion aux Etats-Unis plutôt que de vivre dans un pays où la majorité serait française.

Est-il besoin d'ajouter que le Québec, n'ayant point de près ni de loin de frontière commune avec la France, ne peut songer, pour la sauvegarde du français, à la même échappatoire?

LE CAS DU QUEBEC

Qu'on n'objecte point non plus qu'un groupe ethnique ne peut se développer que dans sa langue. *Les peuples se développent aussi bien dans des langues qui, sans être exclusivement leurs, le sont devenues.* (4) Aucun peuple des Amériques n'a de langue qui lui soit propre. Comment d'ailleurs soutenir que le français nous soit propre, à nous du Québec, qui vivons deux siècles après la conquête, à mille lieues de Paris?

Les Américains, qui sont 160 millions, peuvent transformer l'anglais à leur guise sans s'occuper de l'usage suivi par 50 millions de Britanniques; les premiers peuvent même faire adopter aux seconds leurs façons de parler. (5) Il serait ridicule de prétendre que nous du Québec pouvons en faire autant vis-à-vis de la France. Malgré tous les inconvénients, il nous faut observer des normes linguistiques qui nous viennent d'ailleurs. Autrement nous ne parlerions bientôt plus qu'une variété altérée ou archaïque, qui s'appellerait du québécois et qui nous isolerait encore davantage. C'est vraiment ici le lieu de poser aux francisants une question:

Comment imaginez-vous, dans votre système ou dans vos rêves, notre avenir linguistique? Les climats influent sur les caractères nationaux, qui impriment à leur tour leurs altérations sur les langues. Rameau arraché au tronc français, entés sur un autre continent, serons-nous toujours dépendants du français de France, lequel, modifié par un habitat différent, éprouvant les vicissitudes de moeurs qui ne sont plus les nôtres, se fera de plus en plus étranger à notre esprit? Que deviendront alors ces affinités secrètes et ces accords harmonieux qui doivent conformer un idiome au peuple qui le parle?

Cette question, les francisants se gardent bien de jamais la formuler. Nietzsche avait bien raison de dire qu'on n'entend jamais que les questions auxquelles on est capable de trouver une réponse.

Nos racistes au petit pied nous accuseront de faire bon marché de la race, dans tout cela. Il est vrai, et nous n'y allons pas par quatre chemins. La race est quelque chose qui se fait et se défait. Les plus nobles pays sont ceux où le sang est plus mêlé. Le type très improprement appelé anglo-saxon est une résultante du Breton pur, du Breton romanisé, de l'Irlandais, du Calédonien, de l'Anglo-Saxon, du Danois, du Normand pur, du Normand fran-

cisé. En Italie, Gaulois, Etrusques, Pélasges, Grecs, sans parler de bien d'autres éléments, se croisèrent dans un indéchiffrable mélange. Et de même que sur le sol français, par l'action conjuguée de l'habitat et de l'histoire, la nation française s'est formée des alluvions ligures, ibères, celtes, latines, germaines, normandes, bretonnes, ainsi la patrie canadienne, avec les apports français, anglais, irlandais, etc., façonnera le type canadien.

L'esprit est toujours la dupe du coeur, selon un moraliste grincheux. Toujours est beaucoup dire. Mais en cette affaire du français, l'esprit de nos gens n'est-il pas trop souvent la dupe de leur coeur? "Bien que le coeur ait ses raisons, il lui arrive de se tromper; et ses erreurs ne sont pas moins funestes à cause de la douceur qui s'y mêle." (6)

Adélard DESJARDINS

---

(1) Henri Decugis: *Le Destin des Races blanches.*
(2) *L'Europe linguistique,* p. 224.
(3) Revue de l'Univ. Laval, vol. I, No. 7, p. 528.
(4) Leclercq: *Leçons de Droit naturel,* t. II, p.,417.
(5) Voir *RELATIONS* de déc. 53, p. 318.
(6) Anatole France: *Le petite Pierre.*

Flèches de tout bois

Choisissez bien vos encycliques

Au début de décembre, les journaux de Montréal publiaient le communiqué suivant:

"Une laiterie très avantageusement connue de l'Est de la métropole vient de marquer une autre étape importante pour son personnel. La Laiterie Perfection, Limitée, vient en effet de compléter sa troisième année de répartition de ses bénéfices avec ses employés.

"Lorsque ce système de participation aux bénéfices était établi en 1951, la direction de l'entreprise manifestait, et cela, tout à son honneur, l'intention de se conformer aux directives de l'Encyclique du Très Saint Père *Quadragesimo Anno*, recommandant aux patrons d'industries de partager l'administration et les profits de leur organisation avec leurs employés."

Et ainsi de suite.

Nous ne pouvions manquer de souligner, pour le profit de nos lecteurs, une initiative qui, comme le disent les propriétaires eux-mêmes de la Laiterie Perfection, répond si bien "aux désirs du Souverain Pontife", et "fait grandement honneur aux dirigeants" de l'entreprise.

Certains diront que les motifs de la compagnie n'étaient pas si altruistes qu'on veut le faire croire. On prétend, par exemple, que l'installation de ce système et la fondation d'un comité d'employés avaient pour but réel d'empêcher la fondation d'une union ouvrière à la laiterie Perfection. On va jusqu'à dire que ce procédé n'est guère plus acceptable que celui employé aux mêmes fins par d'autres laiteries, qui, pour faire pièce aux syndicats, ont forcé leurs livreurs à acheter de la compagnie leur ronde de lait.

Il est vrai qu'une coïncidence assez étrange semble donner raison aux sceptiques. A savoir, que la direction de la laiterie Perfection a attendu, pour découvrir la doctrine sociale de l'Eglise, le moment même où les syndicats lançaient une forte campagne d'organisation dans les laiteries montréalaises.

Nous prions nos lecteurs de ne pas accorder leur créance à ceux qui colportent de tels bruits. Ce sont probablement des organisateurs syndicaux, et tous les bons patrons savent (n'est-ce pas, M. Pierre Des Marais ?) que les chefs syndicaux ne sont bons qu'à semer la zizanie dans une entreprise, en faisant croire aux ouvriers qu'il est préférable pour eux de décider de leur propre sort, plutôt que de le confier aux bons soins de leurs employeurs.

Tous les bons patrons savent d'ailleurs que les syndicats n'ont cure des intérêts des ouvriers; qu'ils ne songent qu'à augmenter le nombre de leurs membres afin d'accroître les sommes qu'ils perçoivent par les cotisations. En manifestant leur mécontentement devant l'initiative de la laiterie Perfection Limitée, les organisateurs syndicaux ne font qu'exprimer leur dépit de voir leur échapper les cotisations des ouvriers de cette entreprise.

Cela, les organisateurs syndicaux ne l'admettront jamais. Pour mieux cacher leur jeu, ne s'avisent-ils pas de louer une laiterie rivale de la laiterie Perfection, la Ferme St-Laurent? Les livreurs de la Ferme Saint-Laurent ne sont pas membres d'une union. C'est que l'entreprise a été transformée en une véritable coopérative, que les travailleurs en décident eux-mêmes, entièrement, l'orientation, et qu'ils en partagent tous les bénéfices. Les organisateurs syndicaux tentent de se donner beau jeu en déclarant partout que la Ferme Saint-Laurent est la seule laiterie montréalaise à mettre intégralement en pratique les conseils du Saint-Père; ils vont même jusqu'à dire qu'un système coopératif comme celui-là vaut mieux qu'un bon contrat d'union.

Mais nous saurons, nous, que ce sont les dirigeants de la laiterie Perfection qui ont raison. La preuve, c'est qu'ils sont les seuls à annoncer publiquement leur bel esprit de correspondance aux désirs des encycliques; les seuls, par conséquent, à clamer ouvertement, à tous ceux qui veulent les entendre, leurs principes chrétiens. Un patron chrétien doit savoir proclamer hautement ses convictions aux clients.

Il restera bien quelques grincheux pour dire que l'opposition systématique au syndicalisme ne figure pas au nombre des principes sociaux de l'Eglise. On osera peut-être faire remarquer que l'Eglise prescrit, comme l'une des premières marques d'adhérence à sa doctrine, la fondation de syndicats ouvriers.

Ceux qui le diront font partie de la triste race de ceux qui ne savent pas lire les encycliques. Tous les bons patrons savent qu'il faut choisir soigneusement ses encycliques, voire même discerner, au sein d'une même encycliques, les passages qui s'appliquent à une entreprise donnée et ceux qui ne s'y appliquent pas. Un entreprise qui s'appelle la laiterie Perfection Limitée ne saurait, sans se nier elle-même, viser à une perfection sans limites.

R. B.

Ça ne sent pas la rose

La droite, qui est une sorte d'intégrisme, est preque toujours savoureuse dans son appréciation des faits contemporains. Mais c'est par l'odeur surtout qu'elle se distingue...

Je relève une note délicieuse de M. Lépold Richer dans le numéro du 11 décembre de *Notre Temps*. L'auteur parle du refus de la Commission de Relations ouvrières d'accorder aux maîtres-plombiers la décertification qu'ils demandèrent vers la fin de la grève, contre une union internationale, en s'appuyant sur le bill 19.

Après avoir mentionné la marche sur Québec, "projet qui a fort heureusement échoué" (sic), M. Richer écrit:

"La Commission vient de refuser de se rendre à cette demande, soit parce que deux chefs ouvriers ne font plus partie de l'union, soit encore parce que les deux autres syndiqués nommés dans la requête n'ont jamais rempli des fonctions officielles dans le syndicat."

Soit parce que... soit encore. En effet, c'est difficile à dire. Pas facile de savoir si c'est à cause de ceci ou de cela. Surtout quand la fameuse loi déclare qu'il suffit d'un seul, et qu'elle est rétroactive de quelque dix ans!

"Ainsi", poursuit le suisse d'église, "on a maintenant *la* preuve que le bill 19 ne sera pas invoqué à temps et à contretemps. La commission provinciale des relations ouvrières *ne se départira pas de sa prudence habituelle.*"

C'est à se taper le derrière au plafond! J'aimerais un peu savoir ce que pensent les unions ouvrières de cette preuve-là et ce qu'elles attendent de la prudence habituelle... Peut-être notre bedeau de la presse ne les a-t-il pas consultées? Peut-être est-ce un moyen de ne pas se départir de sa propre honnêteté? Nous en sommes aux conjectures, sauf que nous avons maintenant la preuve que la probité et l'intelligence de M. Richer sont là pour y rester!

Enfin critique . . .

On connaissait déjà les opinions de M. Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de *L'Action Catholique*, sur un certain nombre de sujets v.g. le communisme, l'Ordre social, Staline, le Père Braun, l'anticléricalisme, etc.

Nous ignorions toutefois ses opinions sur la poésie et cela nous manquait.

Or, si nous les ignorions, c'était là ignorance crasse, comme dirait lui-même, M. Roy, puisqu'une découpure de journal (par hasard, il s'agit de *L'Action Catholique*) établit clairement que ces opinions étaient formulées dès le 26 avril 1953.

Voici quelques passages significatifs. Ils sont extraits d'une critique, signée par M. Roy, d'un ouvrage intitulé *De l'Aube au Couchant*:

"On ne fait plus guère, écrit M. Roy, de ces poésies (en vers réguliers). Les vers d'aujourd'hui ressemblent beaucoup à de la prose coupée, hachée. Le rythme, la cadence, la musique ne semblent plus au service de nos poètes modernes. On a voulu réagir contre les rimailleurs; on est en train de tuer la poésie.

"Pour ma part, j'ai été tout au plus un versificateur au cours de mes études, mais j'ai toujours aimé ce que l'on nous présentait comme de la poésie authentique. Aussi bien ai-je dégusté ces poèmes (*De l'Aube au Couchant*) inspirés aux meilleures sources et qui jaillissent d'abondance. Ouvrons au hasard:

"Ah! ne balafrez pas notre vieille cité,
O vous, ses vaillants chefs, ô vous, nobles édiles,
Soyez les défenseurs de notre épique ville,
Laissez errer l'histoire en sa pérennité.

"Laissez rêver la France en sa verte vieillesse,
Ne la balafrez pas de gratte-ciel hideux
Qui glacent les vivants, gênent l'ombre des preux,
Soyez les chevaliers de sa grise étroitesse."

M. Roy cite encore tout un quatrain de la même veine. Modestement, pour notre part, arrêtons-nous ici.

Non sans faire, toutefois, en terminant, une suggestion à M. Roy. Pourquoi ne placerait-il pas en exergue de sa page de rédaction, sans commentaire, par manière de devise ou de motto, ce vers significatif et qui résume admirablement la politique éditoriale de *L'Action*:

"Soyez les chevaliers de sa grise étroitesse !"

G. P.

Des soutanes . . .
"pour" la mitraille?

Dans un article fumeux aussi bien qu'anonyme, publié dans *Relations* du mois de décembre, les Jésuites, qui sont un ordre militaire, donnent leur position (si l'on peut dire) sur la coexistence pacifique. L'argument est en substance le suivant: nous refusons le dilemme "coexistence pacifique ou guerre", parce que les mots coexistence pacifique, d'invention communiste, signifient hostilité active et lutte révolutionnaire, parce que le vrai dilemme est "guerre idéologique ou guerre atomique".

Coexistence pacifique vs guerre? *"On veut nous enfermer dans un dilemme." "Nous refusons ce dilemme."* Les Jésuites refusent de se demander s'il faut faire ou ne pas faire la guerre, parce que ne pas la faire est une expression inventée par les Russes...

Dans un monde armé jusqu'aux dents, la question de la paix et de la guerre, de toute évidence ne se pose pas... C'est même un dilemme dans lequel il faut à tout prix ne pas se laisser enfermer. La question de savoir si les nations, dans l'immense péril actuel, doivent travailler à l'établissement d'une politique de paix ou d'une politique de guerre est également oiseuse. Lorsque le feu menace à tout moment d'éclater aux quatre coins de la terre, il est futile et dangereux de chercher à voir si l'on attaquera ou si l'on n'attaquera pas.

Les Jésuites opposent: guerre idéologique ou guerre atomique, dilemme qui, on peut le voir, règle la question de savoir si, oui ou non, les artilleurs entreront en action.

Suit donc une déclaration de guerre idéologique. Mais ici, la forte tête de l'ordre devient inquiétante: *"Nous protestons contre la persécution religieuse, mais légitimons à peu près n'importe quel avantage commercial. Nous dénonçons la misère imméritée des travailleurs, mais marchandons avec ceux qui nient aux ouvriers toute liberté syndicale et tout droit à la propriété privée. Nous passons des lois anti-trust, mais acceptons de composer avec le plus monstrueux capitalisme d'Etat. Nous exaltons la liberté, mais sommes prêts à laisser en otage à une dictature barbare les vies et les âmes de millions d'hommes."* Cependant, l'auteur nous dira-t-il comment ne pas composer, en dehors de la guerre?

On peut être pour la paix, sans être contre la guerre, tout en demeurant un excellent jésuite...

P. V.

Des soutanes . . .
"pour" la mitraille?

Quand un homme pense par devoir d'état, puis écrit par un autre devoir d'état, et qu'il apprend quel est son devoir par quelqu'un d'autre qui par devoir d'état le lui dicte, ce qu'il écrit n'est pas toujours facile à débrouiller. Je croyais, j'espérais me tromper quand j'attribuais une sourde intention belliqueuse à *Relations*. La substitution ambiguë d'un dilemme à l'autre pouvait, malgré tout, être interprétée comme la traduction d'un désir de paix, mais de paix laissant libre le choix d'une offensive idéologique. Aussi, j'ai cherché plus loin. Le numéro d'octobre, ou de novembre, de la même revue m'a livré incidemment le petit texte que voici:

> *"Instruits à leurs dépens, les Etats-Unis se montrent aujourd'hui les adversaires d'une "coexistence pacifique" entre le bloc occidental et le bloc soviétique qui éloignerait la guerre, détendrait les nerfs d'un monde affolé et favoriserait des échanges économiques de grande envergure... Chimère, pensent les Américains. On les accuse d'irréalisme. Pourtant, l'expérience nazie, pas tellement vieille, nous enseigne qu'on ne peut contenter et pacifier un régime totalitaire qui rêve de conquérir le monde. D'ailleurs, la mauvaise foi impénitente des soviets, leurs ambitions déclarées de domination mondiale, leurs conquêtes, leurs intrigues menées de façon systématique devraient avoir dissipé les dernières illusions."*

Alors quoi? Cela sent la poudre, la guerre préventive. Les deux textes sentent la "libération" des peuples. Cela sent la démocratie de M. Dulles. J'ai applaudi quand l'Occident a réarmé, parce que je croyais à la logique conquérante de la Russie devant l'Occident démuni. Depuis, je crains les Etats-Unis autant que je craignais l'URSS, parce que je crois aussi à la logique impérialiste et martiale d'un capitalisme aux abois. Je crains toute puissance armée. Je craindrais même la chrétienté si elle l'était. Les Jésuites notamment seraient terribles si leur uniforme comportait la bayonnette. Ils le seraient si Loyola n'avait pas mis son uniforme militaire au placard, et les chrétiens armés seraient, placard ou non, de féroces soldats romains du temps du Christ. Il y a la guerre et il y a la paix. Ce qui ne se comprenait pas il y a deux siècles s'entend maintenant. Il faut empêcher la guerre. Je sais moins ce qu'est un dilemme que ceux qui m'ont enseigné le raisonnement par barbara, mais je sais que l'éventrement collectif des masses humaines par l'ébranlement des puissances de la matière doit, à moins que ce ne soit la fin du monde, être évité par une politique orientée vers la paix. Quand bien même les Jésuites refuseraient de se laisser enfermer par un dilemme (ce qui intéresse d'ailleurs surtout les Jésuites, tous plus ou moins professeurs de philosophie (au) secondaire), il n'en resterait pas moins que le monde doit, ou bien chercher la paix, ou bien subir la guerre et la faire. Refuser pareil dilemme, c'est, de toute évidence, avoir choisi l'un de ses termes...

Le cas (que nous faisons) de M. Keyserling

Un autre qui rejette la coexistence, c'est M. Robert Keyserling, (1) directeur de l'hebdomadaire catholique *Ensign*. Il ne dit pas d'ailleurs ce qu'il admet, et pour cause; car la coexistence, c'est la paix, et le refus de la coexistence, c'est la guerre. Mais en bonne scolastique, on peut être contre la coexistence et le dire, sans nécessairement dire qu'on est pour la guerre. Tant qu'on n'a pas avoué qu'on est pour la guerre, on passe simplement pour être, aux yeux des bonnes gens, du côté de ceux qui ne gobent pas les Russes, et être de ce côté, c'est, en dehors de toute question de guerre et de paix, une position que je trouve quant à moi légitime.

Mais seulement, là, la question n'est plus de savoir si l'on va faire la guerre ou si on ne la fera pas; elle est de savoir si l'on croit à la blancheur immaculée des Soviets, et si on est pour ou contre le communisme, pour ou contre la dictature soviétique, pour ou contre l'athéisme, pour ou contre le matérialisme. C'est une question fort importante, sans aucun doute. Seulement, voyez-vous, elle n'a qu'un petit défaut, dans la présente discussion: c'est qu'elle n'est pas la même que l'autre.

Et il n'y a qu'un défaut dans l'argumentation de M. Keyserling, c'est qu'il pense que c'est la même.

> *"Ces (nos) principes fondamentaux", dit-il, "ne souffriront en aucun cas une éventuelle coexistence, laquelle est essentiellement un affaiblissement grave de la saine capacité de se révolter devant les crimes de l'humanité."*

Pour détestables que soient les principes de la Russie soviétique, et si grande que soit la haine qu'on leur porte, il reste que le fameux dilemme, dont les Jésuites ne veulent pas, se pose, et que la plus grande vertu possible, fût-ce celle du néophyte, ne l'évitera pas: ferons-nous, oui ou non, la croisade, et sinon, rechercherons-nous une paix effective, étrangère à la paix des principes puisque de celle-ci il ne saurait être question? Ferons-nous un accord, une entente, un compromis de fait, ou n'en ferons-nous pas? Qu'est-ce que vous répondez? De cet angle, la question de la paix et de la guerre impose un choix strict, et c'est une question en soi. Qu'est-ce que vous répondez à cette question en soi? C'est peut-être malencontreux, mais les Russes, bien ou mal intentionnés, ont parlé de la paix, et ils l'ont proposée. A cette proposition, diverses réponses sont possibles. Monseigneur Yu-Pin, pour sa part, n'y va pas par quatre chemins: il suggère l'invasion de la Chine. Voilà une réponse nette. Mais nous voulons savoir si M. Keyserling lui, se rêve, et rêve les autres sur les plages de débarquement.

Vous ne répondez rien? Mais c'est qu'il faut répondre. Il n'y a pas moyen de ne pas répondre, parce que la question posée par les Russes,

---

(1) *Le Devoir*, 12 novembre 1954, page 2.

quelles que soient les intentions russes, n'est pas une question russe, mais une question que l'humanité vocifère, cher monsieur à principes. Elle a fort probablement été lancée par nécessité, mais il n'en reste pas moins que la paix du monde est suspendue depuis quelques années à cette coexistence intolérable à vos principes fondamentaux. Vous avez dû pas mal souffrir par le fondamental depuis ce temps-là! Mais, mis à part l'intérêt de votre assiette, nous, à votre défaut, chercherons à abouter notre paix chrétienne à la coexistence proposée dans l'autre camp. Car, quoique nous en ayons, les paroles du Christ et l'immense pitié des masses humaines, voyez-vous, nous tordent à nous quelque peu la tripe!

P. V.

Littératures comparées

LIFE renouvelle ses attaques contre des principes qui nous sont chers — Réponse de M. Duplessis.

1 — Nos loisirs accrus sont le fruit de l'augmentation constante de la productivité par homme-heure de l'ouvrier américain; et nos revenus croissants résultent du fait que nous partageons nos gains. Mais ceci n'empêche pas l'"Automatisation" de créer aujourd'hui de graves problèmes... C'est possible que les Etats-Unis puissent maintenir la production et la consommation à des niveaux d'extrême prospérité et garder néanmoins une "réserve permanente" de chômage, qui peut s'accroître... L'industrie doit s'efforcer de distribuer les avantages qui résultent de la mécanisation, sous forme d'heures réduites et de gages augmentées. Il se peut que le travail soit justifié d'exiger la semaine de quatre jours, si, (et quand) la mécanisation rend la chose possible.

(LIFE, en page de rédaction, 17-1-55)

2 — M. Duplessis a dit qu'il y avait des gens qui croyaient qu'on pouvait diminuer les heures de travail et en même temps accroître la production. "Nous savons et vous savez qu'un tel système ne peut pas exister et qu'il s'oppose aux vérités fondamentales que nous avons apprises dans notre jeunesse," a-t-il déclaré.

"Si nous allons continuer de vivre en démocratie, il va falloir défendre les principes sur lesquels la vraie démocratie se base", a dit le premier ministre...

Il a aussi dit que le Québec croyait que les Communistes sont les ennemis de "notre Reine et parce que nous le croyons nous mettons les Communistes là où ils doivent être, en prison..."

(Discours prononcé devant le Canadien Construction Association, et rapporté en première page de la *Gazette* du 19 janvier).

Chronique du temps perdu

Le "Mein Kampf" de Bona[1]

On connaît mieux *Mein Kampf* que Bona; c'est pourquoi il sera surtout ici question du dernier. Son *Mein Kampf* — car il en a un — c'est un livre aussi, publié juste avant les élections fédérales de 1953 et qui s'intitule *Malgré les obstacles.* C'est un livre dont on a peu parlé. Excepté M. Guy Sylvestre, de la Société royale du Canada, qui sait tout et qui parle de tout, les critiques, pris de panique, n'ont pas osé en parler. Monsieur Sylvestre en fait l'éloge; dans la "Patrie" du dimanche, comme il se doit. Quatre institutions officielles se croisaient: la Société royale du Canada, monsieur Sylvestre, "la Patrie" et Bona, "le p'tit gars de Bona . . . venture". Tout est bien qui finit bien. Procédant par élimination encore une fois, il n'est question ici que de Bona; la Société royale du Canada, monsieur Sylvestre et "la Patrie" ne nous en voudront pas de les négliger au profit de ce héros inconnu et méconnu qu'est Bona...

Mais qu'est-ce donc que Bona? Une espèce de héros, comme il le dit lui-même. Un homme qui a joué un rôle de premier plan dans les élections fédérales du comté de Bonaventure. Comme il le dit encore lui-même, Bona, c'est un homme qui a eu le grand mérite de quitter l'assurance-vie pour devenir député. C'est un écrivain qui cite Ernest Dimmet et *l'Art de penser,* qui publie, tout comme Lemelin et le Père Gagnon, à "l'Institut Littéraire du Québec"; c'est un député qui mène la bataille du drapeau à Ottawa; c'est lui qui a fait pleurer Mackenzie King; comme dirait l'autre, Bona c'est "qué qu'un"; il l'avoue d'ailleurs lui-même, sans ambages, dans son *Mein Kampf.* Ecoutons-le parler de lui à la troisième personne! O modestie! "Le sens de l'occasion, la prudence du jugement et l'esprit de méthode (Descartes, lui-même) sont d'ailleurs des qualités essentielles à tout homme qui veut se livrer à la politique. C'est pour cette raison que, dans toutes les luttes, Bona Arsenault a toujours préféré être son propre organisateur en chef. Il ne laisse rien au hasard. Sans que personne ne s'en doute (admirez le stratège) tout se déroule suivant un plan soigneusement préparé à l'avance (comme pour la conquête de l'Europe). Les textes de ses principaux discours sont prêts, ses organisateurs sont triés sur le volet. Il connait bien son monde (et son monde le connaît), dans les deux camps, libéral et national; il a payé chèrement par ses défaites passées la précieuse expérience politique qu'il a acquise (il sait maintenant à qui donner le bureau de poste)." (p. 117)

Mais commençons avec lui au bas de l'échelle. Aujourd'hui c'est une vedette mais il a eu bien du mal à se hisser jusque-là. Ce combat, c'est d'ailleurs la manière de *Malgré les obstacles,* qui aurait bien pu s'intituler,

---

(1) Arsenault, Bona. "Malgré les obstacles". Institut Littéraire du Québec, 1953.

si l'auteur avait été moins modeste: *Comment on devient un héros.* Il ne laisse aucune question sans réponse. "A sa naissance, écrit-il en parlant de lui, rien ne laissait certes prévoir (pas la moindre petite marque de naissance) qu'un jour le fils aîné de Marcelline et de Joseph (dommage que sa mère ne s'appelât pas Marie) deviendrait le représentant du comté de Bonaventure au Parlement canadien et que son nom serait connu dans la plupart des parties de la province et du pays. Mais ce nom de "Bona" comment lui fut-il donné?" (p. 12). C'est passionnant! Je me garderai de déflorer la surprise de ceux qui voudront lire la réponse dans le texte. En fils reconnaissant, il jette un pleur sur la tombe de sa mère: "Pauvre Marcelline (un héros s'adresse à l'auteur de ses jours) si elle vivait encore, comme elle se réjouirait de voir que le nom de "Bona", qu'elle avait tronqué dans un moment de mauvaise humeur, est devenu une salutation d'amitié pour son fils!". (p. 14). Il est maintenant à l'école; tout se passe comme dans les contes: "Le jeune Bona Arsenault mit tant d'ardeur à l'étude qu'avant même (écoutez bien) d'avoir atteint l'âge de quinze ans, il obtint (sera-t-il dieu ou cuvette?) son diplôme d'études commerciales avec grande distinction". Il apprend aussi l'anglais: "Ironie des choses, cette expérience devait servir plus tard à Bona pour défendre ses compatriotes devant la majorité anglo-canadienne d'Ottawa et. . . dans leur propre langue." (p. 24). Comme Barrès, il aime le passé, les morts. "Sur les épitaphes presque disparues, il déchiffra (toujours les obstacles) les vieux noms d'Acadie que l'adolescent répétait comme une prière. Constamment à la recherche des reliques d'un passé qui lui faisait encore mal au coeur, il communiait de son mieux à l'âme des choses ("objets inanimés, avez-vous donc une âme"?) qui survivrait dans ces territoires devenus étrangers (la Lorraine, vous dis-je) et dont il revenait brisé d'émotion."

C'est un ascète; il se prépare à son futur rôle de député: "Il ne buvait pas et il fumait la pipe: les piastres si péniblemnt gagnées méritaient d'être conservées." Il fait de la philosophie et du commerce. "Ce premier contact avec les éléments de la philosophie lui ouvrit de nouveaux horizons... En effet, à l'automne de la même année, Bona faisait un progrès considérable dans le monde du commerce et des affaires." Il est magnifique de courage: "Bona luttait donc avec les représentants expérimentés de trois "importantes" maisons de Montréal". Généreux, il veut faire passer à la postérité tous ceux qui l'ont aidé dans son combat; c'est l'histoire d'un héros qu'il écrit. ". . . après quelques entretiens avec feu le chanoine Robert et M. l'abbé Maheux, il décida de commencer les études préparatoires à l'obtention d'un brevet pour admission à la Faculté de Droit, sous la direction de M. l'abbé Jacques Gervais". Historiens, mettez-moi ça sur fiches.

Etudes interrompues. Chemin de Damas. La politique le happe. "Bona se leva ensuite pour prononcer son premier grand discours politique. Il était candidat". Admirons la concision du style; c'est du César, celui de la conquête des Gaules. Bona est lancé. Mais tout ne va pas tout seul; comme dans les contes de fées, il y a beaucoup d'obstacles. Bona le sait: "Ce coup du sort et des événements marque une période difficile dans la carrière de Bona Arsenault. Peut-être aussi marque-t-il les qualités les plus profondes de ce fils d'Acadien: son courage, son initiative et son souriant optimisme même au sein des épreuves". Il se connaît bien: on sent que sa modestie proteste, mais il faut que ses qualités soient connues; vérité historique d'abord! Le malheur le fait revenir à ses chères études. On le retrouve à "l'Ecole des Sciences Sociales, Politiques et Economiques (majuscules, levez-vous pour Bona) de l'Université Laval..." Le p'tit gars de Bonaventure est en bonne compagnie: "Il eut comme com-

pagnon d'études l'un des jeunes fils de l'ex-impératrice Zita d'Autriche..." Bona avec les empereurs et les Autrichiens! Sacré Bona! Mais loin de se laisser tourner la tête par tous ces succès, Bona continue, à la manière de Montaigne, de s'analyser minutieusement. "Fait assez paradoxal, dit Bona, c'est souvent lorsque les choses vont le plus mal que vous trouverez Bona Arsenault le plus souriant et débordant de vitalité..."

Sa carrière se poursuit, semée de coups de théâtre: "Du jour au lendemain, dans un geste audacieux qui surprit plus d'un Québécois (les pauvres!) Arsenault annonce la fondation de deux hebdomadaires. Pourquoi deux?" Encore un de ces mystères, une de ces questions qui nous tiennent en suspens, qui donnent le vertige. Nouveau coup du sort! Son bienfaiteur meurt. Tout de suite, Bona s'inquète: "...Maurice Dupré ne serait plus là pour le récompenser de ce geste comme il le lui avait promis!" (p. 70). Notre héros devient pratique; la mort de son ami lui donne la frousse. Ses services seront-ils récompensés? Devra-t-il donc changer de parti politique? Les héros ont de ces jours impurs... Mais non! il se ravise. Son protecteur continuera de l'aider du haut du ciel! Et voilà la Providence qui combat pour Bona! "Bona préfère y reconnaître une bonté de la Providence et qui sait? une intervention de son ancien protecteur, Maurice Dupré, qui avait toujours été, non seulement un gentilhomme accompli, mais un homme d'une grande foi et un chrétien exemplaire". (p. 72). Bona et la Providence, se dit Bona, vont peut-être enfin gagner leurs élections. Mais faudra-t-il donc changer de parti? Quitter les bleus pour les rouges? Bona attend un signe de la Providence. Dans le chapitre intitulé "Un coup de tonnerre dans Québec" on voit Bona changer de parti. Le tonnerre il ne l'attend plus, c'est lui qui le fait, le tonnerre. Il fallait y penser! Et comme il l'avance modestement: "Du jour au lendemain, Bona Arsenault devint un héros". Ni plusse ni moinsse! Malgré tout, "il est resté tout simplement et modestement: Bona Arsenault". Les deux noms s'équivalent maintenant: Bona = héros, héros = Bona! Le tour est joué. Encore une fois, il fallait y penser! Mais Bona pense à tout, c'est lui qui nous l'a dit.

Enfin, après avoir changé de parti, il est élu. Ce n'est pas une mince affaire! Modeste, "...il refuse net, lorsqu'on voulut lui organiser un triomphe. Il se rendit plutôt à Ottawa où, comme on le pense bien, il fut reçu à bras ouverts par le premier ministre King et l'honorable M. Louis St-Laurent..." Ce qui plus est, "on assigna un siège de choix" à Bona "non loin (des membres) du cabinet." Il se fait des amis: "Que pensez-vous de cela? disait M. Arsenault au petit comité d'amis que sa verve et sa belle humeur attirent comme le miel attire les mouches". Le héros devient quelque peu impertinent: ses amis, des mouches! Perdrait-il donc la tête? On la perdrait à moins: Bona a fait pleurer King, qui n'avait pas la larme facile. Ecoutons Bona raconter l'événement: "Le député de Bonaventure avait à peine terminé que le vieux premier ministre Mackenzie King, apparemment sous le coup d'une grande émotion, se lève de son siège de la façon la plus inattendue..." Bona marche de succès en succès. A la fin de son volume il est au pinacle de la gloire: "Le fameux Winston Churchill devait à son tour (tous y passent, à tour de rôle) fournir au député de Bonaventure une bonne anecdote et un moment de notoriété dans la presse du pays... en lui payant l'un de ses propres cigares".

Et voilà Bona! Après Churchill, il lui fallait la Reine d'Angleterre! C'est sur cette conquête que s'achève son volume. "Leurs Altesses Roya-

les ne semblaient pas se fatiguer de distribuer des poignées de mains, des bons mots et des sourires dans le grand salon du Château. Bona (d'où sort-il?) est touché au plus profond de son coeur "d'habitant". Il s'esquive furtivement (ce n'est pas son habitude) vers l'un des coins reculés de l'immense salle, pour se trouver seul avec ses souvenirs, son émotion et sa reconnaissance". Aux collectionneurs de "perles ignorées" de la littérature canadienne, on ne saurait trop recommander l'achat de "Malgré les obstacles". C'est un nouveau sommet dans la bêtise ampoulée.

Henri BEAULIEU.

Les ennemis de l'église

Nous le savions depuis longtemps.

A quoi d'ailleurs nous n'avions aucun mérite, nous trouvant pour ainsi dire sur les lieux du crime.

Mais de là à croire que le Vatican en était informé...

Voici pourtant que Georges Huber, dans un article du 21 janvier, ne laisse à ce sujet aucun doute. Lisez plutôt la nouvelle, telle que publiée dans LE DEVOIR:

"... Il en va autrement des catholiques militants, alertés successivement par des évêques, par le Saint-Office et par le Pape lui-même. Ils ont pris conscience de cette réalité terrible qu'est l'A.P.I. (sic) un véritable massacre des innocents et une lourde menace pour le pays. Les petits pionniers n'y vont pas de main morte. Parlant un jour de leur fanatisme, le Pape, toujours modéré dans ses expressions, le qualifiait de *satanique*."

Que va dire M. Richer en apprenant cette condamnation? Et comment a-t-on pu se rendre compte, à Rome, des méfaits qu'accomplissent ici les patrons? Le rapport CUSTOS aurait-il contenu une section spéciale consacrée aux employeurs? Ou est-ce ce rapport lui-même, massacrant la réputation des syndicalistes, qui a inspiré l'épithète *satanique?* On avait bien raison de dire que l'action du R. P. Bouvier avait des retentissements ignorés.

N.D.L.R. Nous avons dû aller sous presse avant d'avoir pu clarifier le point suivant: le terme "petit pionnier" s'applique-t-il au Père Bouvier, à l'abbé Mathieu, à MM. J.-G. Lamontagne, Claude Lavery et leurs petits camarades ou aux membres de l'Associazzione dei Pionieri Italiani, mouvement de jeunesse communiste? Le doute subsiste.

BULLETINS D'ABONNEMENT

A remplir et à adresser à
CITÉ LIBRE
C.P. 10, Montréal 34. Date: ....

Veuillez, s.v.p., recevoir du soussigné la somme de $2.00 pour un abonnement à 4 numéros de "CITE LIBRE" à partir du numéro ....

Au nom de: ....

☐ S.V.P. adresser à l'abonné une carte de souhaits.
Signée: ....
....
....

Adresse: ....
....

Soussigné: ....

Adresse: ....
....

FICHE DE "SIGNALEMENT"

Voici le nom et l'adresse d'une personne susceptible, à mon avis, de s'intéresser à Cité Libre. Veuillez lui adresser à ce sujet les renseignements d'usage.

M. ....

Rue ....

Ville ....

CITÉ LIBRE

DIRECTEURS:

Pierre-E. TRUDEAU — Gérard PELLETIER

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION:

Pauline LAMY

Abonnement: 4 numéros, $2.00.

C.P. 10 - Station Delorimier.

Montréal (34) — P.Q., Canada.

2